

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 8 Septembre 2014 - 15 Dhu al-Qidah 1435 - N° 716 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

RENTRÉE SCOLAIRE 2014 - 2015

Mme Benghebrit donne le coup d'envoi officiel à partir de Ghardaïa



L'école algérienne sera moderne, marquée par la bonne gouvernance et la fin des disparités entre établissements scolaires. C'est, en gros, l'essentiel du message donné hier dans la capitale du M'zab par la ministre de l'éducation nationale, Nouria Benghebrit, à l'occasion de la rentrée scolaire 2014-2015. Au nom du Premier ministre Abdelmalek Sellal, Mme Benghebrit a souligné que «chaque secteur contribuera au

développement du système éducatif pour poursuivre le processus de réformes engagé en 2003 et qui sera axé cette année sur le cycle primaire et les corps d'inspection et d'enseignement». Le programme quinquennal du Président Bouteflika accorde une importance particulière à l'enseignement, l'acquisition de techniques nouvelles dans l'enseignement et la mise à niveau du corps enseignant.

p.p 3 à 5

LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

VIOLENCE DANS LES STADES

LE CARTON ROUGE DE KERBADJ

«Mettre en place le vrai professionnalisme dès cette année»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a indiqué hier que l'exercice footballistique 2014-2015 devrait permettre la mise en place du «vrai professionnalisme», à l'occasion de la cinquième année de son instauration.

P.P 6-7



LAGHOUAT :

1 300 actes
de concession agricole
remis aux agriculteurs

Page 10

JOURNALISME :

Réception des dossiers pour l'octroi de la carte provisoire

LE 05 SEPTEMBRE 2014, À 02H45

Arrestation de 17 candidats à l'émigration clandestine au large des côtes de Annaba (MDN)

Page 24

SANTÉ

DÉPRESSION
DE L'ADULTE
Quels sont ses signes ?

Pages 12-13

SPORT

Eliminatoires de la CAN-2015,

PREMIÈRE VICTOIRE DES VERTS ET CONFiance RETROUVÉE

Place à la préparation du match contre le Mali



Page 19

PROTECTION CIVILE

2 097 interventions en 48H

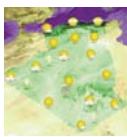
Page 9

Météo

Régions Nord : 33° à Alger

Temps devenant voilé à nuageux avec faible activité pluvio-orageuse sur l'Ouest et le Centre en fin de journée et soirée.

Les vents seront faibles à modérés.
La mer sera peu agitée.



Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec tendance orageuse en cours d'après-midi/soirée vers la Saoura et le Nord Sahara et le Hoggar/Tassili.

Les vents seront en général faibles à modérés avec localement chasse sable.

RESSOURCES EN EAU Necib à Biskra

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, aujourd'hui 8 et demain 9 septembre pour une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Biskra.



AUJOURD'HUI El Ghazi à Bordj Bou Arréridj

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, effectue, aujourd'hui, à partir de 9h, une visite de travail et d'inspection des structures relevant du secteur dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj.



NOUVEAUTÉS EN TIC Point de presse au Palais de la Culture

Les organisateurs du salon MED-IT, Salon international des technologies de l'information, organisent une conférence de presse sur les nouveautés de la 1^{re} édition du Med-IT, ce matin de 9 à 11 h à la Bibliothèque du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.



Commission d'organisation du Prix des Enfants de Novembre

ELLE SERA INSTALLÉE CE MATIN PAR MM. ZITOUNI ET GRINE



La commission spéciale d'organisation du «Prix des Enfants de Novembre» sera installée ce matin à Alger, indique le ministère de la Communication dans un communiqué. Ce prix honore les meilleures œuvres journalistiques dans les domaines de la presse écrite, audiovisuelle et radiophonique sur des thèmes et des faits historiques entre le 1er Novembre 1954 et le 5 Juillet 1962, ajoute la même source qui précise que la cérémonie d'installation, prévue au siège du ministère des Moudjahidine, sera présidée par les ministres des Moudjahidine et de la Communication, Tayeb Zitouni et Hamid Grine.

DEMAIN MARDI 9 SEPTEMBRE À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Présentation du nouveau trophée national du fair-play « Albert Ebossé »



Mr Abidat Abdellkrim, expert consultant international chargé de la prévention animera demain à 10h30 au forum de DK News, une conférence intitulée : «La violence dans les stades : causes et traitement». A l'occasion de cette conférence à laquelle sont conviées des personnalités de divers horizons, le nouveau trophée national du Fair-Play qui portera le nom du regretté footballeur camerounais de la JSK, Albert Ebossé, sera présenté à la presse ainsi qu'un livre dédié à la mémoire du défunt au titre ô combien symbolique : «Mon dernier penalty» qui se veut un hommage appuyé et sincère à la mémoire du défunt. La présentation aura lieu au centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.

TRAVAUX PUBLICS Abdelkader Kadi à Aïn Defla

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, effectue, aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn Defla.



TÉBESSA Nouri inspecte le dispositif contre la fièvre aphteuse

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, effectue aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, en vue d'inspecter le dispositif mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la fièvre aphteuse.



EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE Benghebrit : «La deuxième session supprimée»

La deuxième session de l'examen de fin du cycle primaire (ex-sixième) a été supprimée, a annoncé dimanche à Alger la ministre de l'Education nationale Noria Benghebrit. «Il n'y aura pas de 2^e session de l'examen de fin du cycle primaire cette année», a indiqué la ministre à la Chaîne 3 de la Radio nationale précisant que cette décision «est le fruit d'un commun accord et de concertation au milieu des différents intervenants du secteur de l'Education». Mme Benghebrit a souligné que cette suppression «était envisageable du fait qu'elle constituait une opération trop lourde pour des résultats extrêmement faibles».

HIER, À 14H19 Un tremblement de terre de magnitude 3 enregistré à Alger

Un tremblement de terre d'une magnitude 3 sur l'échelle de Richter a été enregistré dimanche à 14h19 (heure locale) dans la wilaya d'Alger, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 19 km est de Bologhine, précise la même source.

AVRIL 2015 « Caravane de la lumière »

Une caravane de la lumière, soutenue par des conférences et des expositions dans plusieurs universités et lycées à travers le pays démaradera d'Alger, probablement à l'approche de «Youn el Ilm», le 15 avril.

Un colloque international sur «la lumière et les photons en Algérie» sous l'égide de l'Université d'Alger sera consacré aux contributions scientifiques des savants arabes et musulmans, à leur tête le savant Ibn El Haithem.

Cette 2^e école thématique des matériaux pour l'optique et la photonique intervient après celle d'Oran, organisée entre le 28 mars et le 2 avril 2010, consacrée aux sources de la lumière.

Horaires des prières

Lundi 15 Dhu Al-Qidah 1435

	Max	Min
Alger	33	21°
Oran	30°	18°
Annaba	33°	19°
Béjaïa	32°	19°
Tamanrasset	36°	22°



RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

Modernité, bonne gouvernance, credo de l'Ecole algérienne

Boualem Branki

L'École algérienne sera moderne, marquée par la bonne gouvernance et la fin des disparités entre établissements scolaires. C'est, en gros, l'essentiel du message donné hier dans la capitale du

M'zab par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, à l'occasion de la rentrée scolaire 2014-2015.

Au nom du Premier ministre

Abdelmalek Sellal, Mme Benghebrit a souligné que «chaque secteur contribuera au développement du système éducatif pour poursuivre le processus de réformes engagé en 2003 et qui sera axé cette année sur le cycle primaire et les corps d'inspection et d'enseignement». Le programme quinquennal du Président Bouteflika accorde une importance particulière à l'enseignement, l'acquisition de techniques nouvelles dans l'enseignement et la mise à niveau du corps enseignant.

En matière de réalisation d'infrastructures scolaires, il y a lieu de relever, là également, un effort financier particulier pour la réalisation d'un très grand nombre d'écoles, de CEM et de Lycées, un effort en fait rarement égalé dans le monde avec un tel volume et une telle cadence de réalisation. Cela pour donner toutes les chances à l'École algérienne, aux Algériens, d'accéder équitablement au savoir, à la science et de prendre en charge la formation des générations à venir. Dans ce cadre, le gouvernement prévoit, dans le cadre de son plan quinquennal 2015-2019 une série de mesures visant à réaliser «un bond qualitatif» à travers la prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles. Un objectif que le secteur compte atteindre à travers «l'éradication des disparités entre les wilayas», «la scolarisation des enfants aux besoins spécifiques», «la refonte des programmes du palier obligatoire» et «le développement de sens créatif chez l'élève», a confié la ministre, pour qui les réformes engagées dans ce secteur seront également axées sur «l'éducation civique», à «l'enseignement des principes de démocratie et du dialogue». Mieux, elle a rappelé que l'école constitue «l'environnement d'initiation aux principes de l'unité nationale». C'est en fait à partir de l'école que naîtront les bâtisseurs de demain. Cette rentrée scolaire 2014-2015 s'effectue alors que sont lancés les grands chantiers socio-économiques de demain, les grands projets de développement local dans lesquels s'insère la politique nationale de renouveau du système éducatif national. Des nouveautés sont annoncées pour un meilleur fonctionnement

du système des examens, avec l'annonce dès cette rentrée du calendrier des examens de fin de cycle, une nouveauté également, dans la mesure où les élèves concernés par ces examens ont le temps de se préparer et de bien se mettre en conditions pour aborder ces épreuves importantes dans la vie des écoliers.

La ministre de l'Éducation nationale Mme Nouria Benghebrit a donné dimanche matin depuis Ghardaïa et au nom du Premier ministre Abdelmalek Sellal, le coup d'envoi officiel de la nouvelle rentrée scolaire (2014-2015).



Mme Benghebrit donne le coup d'envoi officiel à partir de Ghardaïa

La ministre a présidé dans ce cadre une cérémonie symbolique au lycée Alfarasstai dans la commune d'El Ateuf, pour annoncer l'ouverture de cette nouvelle année scolaire sous le signe «Education et citoyenneté pour renforcer l'unité de la nation et de la patrie».

Dans ce cadre, le secteur composé de différents partenaires du secteur de l'éducation nationale - parents d'élèves, élus locaux -, et en présence de Mme Benghebrit, un cours sur l'unité et les constantes nationales a été dispensé par deux professeurs (un ancien et un nouveau).

A cette occasion Mme Benghebrit, a insisté sur la nécessité de dispenser un enseignement de qualité aux élèves.

Le ministre devrait entamer par la suite une visite d'inspection pour s'enquérir du déroulement de la rentrée scolaire au niveau de quelques établissements situés dans les nouveaux pôles urbains d'Oued N'chou et Metlili.

Dans la wilaya de Ghardaïa, pas moins de 50 318 élèves dans le cycle primaire, dont 9 136 nouveaux inscrits en première année primaire, 32 404 dans le moyen et 18 742 élèves dans

le secondaire, devaient rejoindre les bancs des classes de 179 écoles primaires, 60 collèges, et 26 lycées, selon les données de la direction locale de l'éducation.

Ils seront encadrés par 4 876 enseignants, dont 1 935 instituteurs du primaire, 1 736 enseignants du moyen et 1 205 professeurs du secondaire, a-t-on précisé de même source.

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Ghardaïa a été renforcé par l'ouverture de 16 nouvelles structures dont cinq (5) lycées, six (6) collèges d'enseignement moyen (CEM), cinq (5) groupes scolaires, en plus de

trois (3) cantines, réparties à travers les différentes localités de la wilaya.

A l'échelle nationale, ce sont 8 600 000 élèves, tous cycles de l'enseignement confondus (primaire, moyen et secondaire) qui ont rejoint ce matin leurs établissements.

À la veille de cette rentrée scolaire, la ministre de l'Education nationale a indiqué dans une lettre adressée à l'ensemble de la communauté éducative, que la réussite et la persévérance scolaires étaient des «objectifs suprêmes» de son département.

890 000 élèves rejoignent les écoles dans les wilayas du sud du pays

Plus de 890 000 élèves tous paliers confondus ont rejoint dimanche leurs établissements scolaires à travers l'ensemble des wilayas du Sud du pays, au titre de la nouvelle rentrée scolaire (2014-2015).

Le coup d'envoi officiel de la nouvelle rentrée scolaire avait été donné au nom du premier ministre M. Abdelmalek Sellal par la ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit à partir du lycée Alfarasstai dans la commune d'El Ateuf dans la wilaya de Ghardaïa qui compte 101 464 élèves, dont 50 318 élèves dans le cycle primaire, 32 404 dans le moyen et 18 742 scolarisés dans le secondaire.

Dans la wilaya d'Ouargla, de nouveaux établissements scolaires ont ouvertes leur portes pour la première fois et viennent s'ajouter aux structures déjà existantes.

Il s'agit de cinq (5) lycées réalisés à travers les concentrations d'habitants de Hay Ennar (commune d'Ouargla), Laghrif (commune d'El-Hadjira), El-Dilily (commune El-Taibet), ainsi que dans les communes de Blidet Amor et Temacine.

Trois (3) collèges d'enseignement moyen (CEM) en plus de deux classes d'extension ont été ouvertes dans les communes de Ouargla, Aïn El-Beida, et El-Taibet, ont indiqué les responsables du secteur.

Le cycle primaire a été renforcé par six (6) nouveaux groupes scolaires implantés dans les quartiers de Hay Ben Badis (commune de N'Goussa) Hay El-Badr (commune de Zaouia El-Abidia), 192 lo-

gements, Othmane Ben Affan (commune El-Taibet), et Hay Boutara (commune El-Mnaguar), et quartier social (commune de Meggarine), a-t-on ajouté de même source. Le secteur de l'éducation a été aussi renforcé par la réception de cinq (5) cantines scolaires.

Dans le cadre de la mise à niveau des structures scolaires à travers la wilaya, 369 opérations de restauration ont été réalisées par la direction de l'éducation au titre de l'année 2014, a-t-on signalé.

La wilaya d'Ouargla compte actuellement un total de 444 établissements éducatifs (295 écoles primaires, 107 CEM, et 42 lycées).

Dans l'extrême sud du pays, dans la wilaya de Tamanrasset, la population scolarisée est forte de 58 258 élèves, tous paliers confondus.

Le secteur a été renforcé cette année par l'ouverture d'un (1) lycée et trois (3) CEM, de quatre groupes scolaires.

Dans la wilaya d'Adrar, la direction de l'éducation recense un total de 10.260 élèves, dont 10 094 nouveaux inscrits en première année primaire. Le secteur a réceptionné trois (3) nouveaux établissements scolaires (trois (3) écoles primaires, trois (3) collèges, et deux (2) lycées).

A Illizi, dans l'extrême sud-est du pays, la rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture de deux (2) lycées, et la distribution de plus de 12 700 trousseaux scolaires au profit des élèves issus des familles nécessiteuses.

Dans la wilaya de Naâma, le secteur de l'éducation a été consolidé au titre de cette nouvelle rentrée scolaire par l'ouverture d'une de deux (2) unités de dépistage et de suivi médical (UDS), l'ouverture de deux (2) cantines scolaires, et la disponibilité de plus de 113 860 de manuels scolaires.

La wilaya de Laghouat enregistre de son côté cette année l'ouverture de douze (12) nouvelles structures pédagogiques dans les différents cycles d'enseignement, dont cinq (5) lycées, deux collèges d'enseignement moyen (CEM), et trois nouveaux internats d'une capacité de 200 repas/jour chacun.

Une quinzaine de nouvelles structures éducatives ont été ouvertes dans la wilaya d'El Oued, dans le cadre de cette rentrée, en plus de sept (7) nouvelles salles de sport réalisées dans les établissements scolaires dépourvus de ce genre de structures, ont indiqué les responsables du secteur de l'éducation. Trois (3) nouvelles unités de dépistage et de suivi médical (UDS) seront en outre mises en service dans cette wilaya, a-t-on ajouté.

A Tindouf, dans l'extrême ouest du pays, quelque 14 432 élèves étaient attendus à travers les établissements scolaires de cette wilaya, ou le secteur de l'éducation a été renforcé par l'ouverture de trois (3) nouvelles écoles primaires.

La rentrée scolaire a débuté dans de bonnes conditions dans l'ensemble des wilayas du Sud du pays.

APS

RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

Les efforts visant à mettre fin à la fitna doivent être entrepris à partir de l'école

Les syndicats du secteur de l'Education nationale ont été unanimes à souligner dimanche que les efforts visant à mettre fin à la fitna que connaît la wilaya de Ghardaïa devaient être entrepris à partir de l'école en inculquant l'esprit nationaliste et le concept de l'unité nationale aux générations montantes.

La majorité des syndicats accompagnant la ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit dans la wilaya de Ghardaïa où le coup d'envoi officiel de la nouvelle rentrée scolaire (2014-2015) a été donné, ont souligné dans une déclaration à l'APS que les efforts visant à mettre fin à la fitna que connaît cette wilaya depuis un certain temps et qui a été à l'origine d'actes de violence touchant différentes catégories doivent être entrepris à partir du premier noyau de la société qui est l'école.

Le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), Dziri Sadek a indiqué que le choix de la wilaya de Ghardaïa pour donner le coup d'envoi de la rentrée scolaire avait une «signification particulière» d'autant que le cours inaugural de cette année traite du thème de l'unité nationale. M. Dziri a mis en avant la nécessité de placer l'unité nationale au-dessus de toute considération susceptible de la compromettre. Une «conviction» qui a conduit la majorité des syndicats de l'éducation d'exclure Ghardaïa de la dernière grève observée pour revendiquer la prise en charge des préoccupations des enseignants et des travailleurs du secteur. Abondant dans le même sens, le président de l'association nationale des parents d'élèves, Ahmed Khalid a tenu à préciser que «lorsqu'il s'agit de l'unité nationale toutes les données changent et toutes les revendications sont mises de côté, la priorité étant à la consécration de la paix et de la sécurité et au renforcement de l'esprit de fraternité entre les enfants de la même nation». Dans cette optique nous avons convenu de dispenser les établissements scolaires de la wilaya d'entre dans le mouvement de grève et nous avons donné des instructions à notre bureau de wilaya à l'effet de sensibiliser à l'importance de la préservation de l'acquis d'unité nationale et du rejet de la division, a-t-il ajouté. Le secrétaire général du syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) Meziane Meriana a estimé pour sa part que la solution à la situation qui prévaut à Ghardaïa exigeait en premier lieu une étude psychologique et sociale approfondie portant sur la nature de la région et de ses habitants réputés pour leur esprit de cohabitation.

Il est revenu sur l'importance du livre scolaire qui, a-t-il soutenu, «constitue un outil efficient pour conforter l'unité nationale». Il s'agit selon, lui d'accorder la priorité dans le choix des programmes aux ouvrages d'écrivains algériens et d'éviter les textes qui véhiculent des idéologies étrangères aux principes du citoyen algérien.

De son côté le secrétaire général du syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snté) Abdelkrim Boudjenah a considéré que l'école était le noyau qui concentre les efforts à déployer pour vaincre la fitna qui sévit à Ghardaïa rappelant que sa formation œuvrait dans ce sens depuis plus d'une année.

APS

MME BENGHEBRIT À GHARDAÏA : Les réformes seront axées sur le primaire, l'inspection et l'enseignement

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a souligné dimanche à partir de Ghardaïa que la poursuite des réformes sera axée durant l'année scolaire 2014-2015 sur le cycle primaire et les corps d'inspection et d'enseignement.

Mme Benghebrit qui a donné au nom du Premier ministre Abdelmalek Sellal, le coup d'envoi officiel de la nouvelle rentrée scolaire, s'est dite «convaincue du succès de cette rentrée». «Chaque acteur dans le secteur contribuera au développement du système éducatif pour poursuivre le processus de réformes engagé en 2003 et qui sera axé cette année sur le cycle primaire et les corps d'inspection et d'enseignement.

La ministre a salué à cette occasion les efforts consentis accomplies jusqu'à présent pour faire face aux défis qui se posent au secteur notamment la réduction du taux d'échec scolaire, la lutte contre la violence, la mise à niveau professionnelle des enseignants et l'adaptation des modes de gestion.

Le Gouvernement prévoit, dans le cadre de son plan quinquennal (2014-2015), une série de mesures visant à réaliser «un bond qualitatif» à travers la prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles.

Un objectif que le secteur compte atteindre à travers «l'éradiation des disparités entre les wilayas», «la scolarisation des enfants aux besoins spécifiques», «la refonte des programmes du palier obligatoire» et «le développement de sens créatif chez l'élève».

Par ailleurs, un intérêt particulier sera accordé, selon Mme Benghebrit, à «l'éducation civique», à «l'enseignement des principes de démocratie et du dialogue» d'autant plus que l'école constitue, a-t-elle soutenu, «l'environ-



nement d'initiation aux principes de l'unité nationale». La ministre a saisie cette occasion pour s'adresser aux partenaires sociaux qui l'accompagnent lors de cette visite soulignant leur rôle dans le développement du

secteur à travers une «approche participative» leur permettant de prendre part à la gestion.

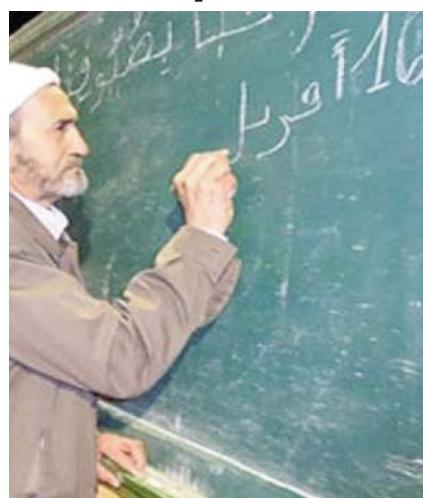
Mme Benghebrit a annoncé en outre l'élaboration d'une charte d'éthique professionnelle.

L'Algérie célèbre aujourd'hui la Journée internationale d'alphabétisation

L'Algérie célébrera aujourd'hui la journée internationale d'alphabétisation, journée proclamée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), en 1965, a indiqué dimanche l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes, dans un communiqué.

Au cours de cette journée, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, décernera des prix au bénéfice d'apprenants, notamment des personnes aux besoins spécifiques, ayant terminé avec brio leur cursus d'alphabétisation, souligne le communiqué.

L'Algérie qui entame sa 7^e année consécutive de la stratégie nationale d'alphabétisation, initié par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et entériné le 23 janvier 2007 par le Conseil du gouvernement, a enregistré lors de la rentrée scolaire 2013/2014, «581 645 Algériens dont 514 923 femmes soit 88,52% ins-



crits», précise la même source. 310 983 parmi les inscrits sont au premier niveau, alors que 270 662 sont au deuxième niveau, note l'Office national d'alphabétisation, qui rappelle que le

taux d'alphabétisation est estimé en 2014 à 15,15%.

«Au cours de ces dernières années, l'alphabétisation en Algérie a connu un sursaut qualitatif s'érigeant sur fond de concerta-

tion et coordination entre organes et structures de l'Etat, et une coopération agencée avec les instances internationales», précise le communiqué.

Par ailleurs, il est précisé que cette journée qui aura lieu au lycée national des mathématiques de Kouba, Alger, sera consacrée cette année au lien entre l'alphabétisation et le développement durable et elle témoignera de 781 millions d'adultes dans le monde qui ne savent ni lire, ni écrire et ni compter.

Cette journée sera l'occasion également de rappeler les dangers de l'analphabétisme sur l'individu et la société.

«La lutte contre l'analphabétisme doit faire l'objet d'un effort commun, concerté et soutenu entre les instances gouvernementales, la société civile, les associations et autres établissements concernés», insiste l'Office national d'alphabétisation.

RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

WILAYA D'ALGER :

Ouverture de plusieurs établissements dans les nouvelles cités d'habitation

Plusieurs écoles ont été ouvertes dimanche dans la wilaya d'Alger lors de la rentrée scolaire 2014-2015 dans les nouvelles cités d'habitation récemment inaugurées dans le cadre des opérations de relogement de familles issues des sites précaires ou de vieilles habitations menacées d'effondrement.

Le wali d'Alger Abdellkader Zoukh a procédé à 8h00 à l'inauguration du nouveau lycée d'El Hamiz, dans la commune de Dar El Beida, au grand bonheur des habitants du quartier.

Cet établissement est resté fermé pendant deux ans à cause de la présence d'un immense bidonville qui gênait l'achèvement des travaux de réalisation, à savoir une partie de la clôture extérieure et un espace vert. Le relogement en août à Larbaâ (wilaya de Blida) de plus de 400 familles issues de ce bidonville, a permis l'ouverture de cette infrastructure de 18 classes et d'accueillir 547 élèves.

À la cité des 3 216 logements de Chaïbia, dans la commune d'Oued Chebel, à l'extrême sud d'Alger, M. Zoukh a visité une école primaire, un CEM, sans toutefois visiter le lycée de cette cité.

Inaugurée le 21 juin dernier, la nouvelle cité de Chaïbia est dotée de trois écoles primaires ouvertes dans la matinée à 1 338 élèves, d'un CEM (778 collégiens) et d'un lycée (173 lycéens), selon les statistiques de la direction de l'éducation d'Alger ouest. Interrogés sur les raisons de l'exclusion du lycée du programme de la visite de M. Zoukh, plusieurs responsables de la wilaya ont indiqué que les travaux de réalisation de cette nouvelle infrastructure étaient en phase d'achèvement (clôture, trottoirs...) et que les inscriptions des lycéens seraient en cours.

Deux écoles primaires (290 élèves), un CEM (157 collégiens) et un lycée (125 lycéens) ont été ouverts à l'occasion de la rentrée scolaire à la cité des 1 032 logements d'Ouled Mendil, dans la commune de Douéra, également inaugurée en août, a ajouté la direction de l'éducation d'Alger ouest qui a fait état de la scolarisation de 29 enfants de ressortissants syriens.

La délégation n'a pas programmé de visite à la commune de Heuraoua, à l'extrême est de la wilaya, où la nouvelle cité des 1 430 logements, dotée de deux écoles primaires, a été pourtant occupée dans le



cadre du relogement des familles issues des bidonvilles et des chalets.

Trois écoles primaires seront inaugurées dès la rentrée scolaire à Heuraoua : deux à la cité des 1 430 logements (divisée en deux lots) et la troisième à la cité Aadl, avait affirmé à la mi-août à l'APS la présidente de l'APC, Houria Azouni.

Surcharge des classes dans les anciennes lycées

Dans une déclaration à la presse, M. Zoukh s'est félicité du bon déroulement de la rentrée scolaire dans les écoles des nouvelles cités d'habitation d'Alger, reconnaissant toutefois l'existence d'une pression (surcharge des classes) sur les structures de quelques anciens établissements notamment ceux du cycle secondaire. La surcharge des classes est de rigueur aux lycées d'El Achorou, Zoubida Ould Kablia de Draria, au lycée central de Birtouta et au lycée de Khairia qui accueille à lui seul 1 557 élèves, a détaillé la direction de l'éducation d'Alger ouest dans un document présenté au wali. Alger se dotera de 67 nouveaux établissements

(6 lycées, 10 CEM, 51 primaires et 20 cantines) dès la rentrée scolaire, avait annoncé mardi dernier la wilaya dans un communiqué. Sur les six lycées prévus, trois ont ouvert leurs portes ce dimanche à El Qaria (Chéraga), Ouled Mendil et El Hamiz. Celui de Chaïbia est en phase de finition tandis que ceux de «El-Dalia», dans la commune des Eucalyptus, et de Sidi M'hamed (Birtouta) seront fonctionnels dès l'inauguration des cités où ils ont été implantés.

Plus de 4 000 familles issues des sites précaires seront relogées en ce mois de septembre, «en deux ou trois phases» notamment à la cité des 2 160 logements de Sidi M'hamed à quelques kilomètres du chef-lieu de Birtouta, et à la cité des 928 logements d'«El-Dalia», avait indiqué M. Zoukh jeudi soir à l'issue d'une inspection à ces deux quartiers. Quelque 722 700 élèves, soit 8% du nombre des élèves à l'échelle nationale (8,6 millions) ont rejoint dimanche les établissements scolaires de la wilaya d'Alger : près 284 000 à Alger ouest, 283 000 à Alger-est et 156 000 à Alger centre, selon les chiffres communiqués jeudi par les trois directions de l'éducation.

UNIVERSITÉ D'ALGER III:

Toutes les conditions réunies pour assurer le succès de l'année universitaire

Toutes les conditions ont été réunies pour assurer le succès de la prochaine année universitaire avec notamment la réception de plusieurs infrastructures dont 1000 nouvelles places pédagogiques, a indiqué dimanche à Alger, Rabah Cheriet, président de l'université d'Alger III. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une conférence organisée par l'université d'Alger III à l'occasion du lancement officiel de l'année

universitaire, M. Cheriet a souligné que toutes les conditions étaient réunies pour accueillir les 41000 étudiants, dont 400 nouveaux inscrits au master.

Selon le même responsable, ces résultats ont été réalisés à la faveur de la réception par l'université d'Alger III de plusieurs infrastructures dont 1000 places pédagogiques pour le étudiants du master autre un projet d'un stade universitaire.

L'université d'Alger III veille à réunir tous les moyens pédagogiques nécessaires pour assurer le succès du système licence-master-doctorat (LMD) notamment pour ce qui est de l'encadrement et des capacités matérielles en matière d'accueil.

M. Cheriet a appelé, à cette occasion, les étudiants à persévérer dans leurs études soulignant qu'ils devaient se consacrer pleinement à la recherche dans le système LMD.

L'université d'Alger III compte la faculté des sciences économiques, la faculté des sciences politiques et de l'information et l'institut de l'éducation physique.

Plus de 3300.000 étudiants sont attendus cette année universitaire (2014-2015) à travers le territoire national. 6200 nouvelles places pédagogiques devront être réceptionnées cette année pour atteindre un nombre global de 1,3 million places.

Réorganiser les examens de fin d'année pour valoriser l'effort de l'élève

Mme Benghabrit a indiqué dimanche que la décision de réorganiser le système des examens officiels notamment pour le baccalauréat émane de la volonté de valoriser l'effort de l'élève tout au long de l'année scolaire.

«Une réorganisation du système des examens est un impératif et des possibilités ont été formulées par un groupe d'experts qui travaille d'arrache pied sur cette question», a précisé la ministre à la Châine 3 de la radio nationale à l'occasion de la rentrée scolaire qui a débuté ce dimanche.

La ministre a ajouté que ce groupe travaille sur trois possibilités de réorganisation de l'examen du baccalauréat, à savoir, le rachat, l'anticipation de certaines épreuves ou une deuxième session.

«La nécessité de prendre en compte le travail continu de l'élève est la piste la plus indiquée que le groupe d'experts est en train d'explorer», a-t-elle dit.

Elle a, à cet effet, mis l'accent sur l'importance de permettre aux candidats aux examens, notamment ceux du

baccalauréat «de terminer dans les délais requis, l'ensemble du programme scolaire qui doit démarre avec la rentrée scolaire».

Il s'agit de «valoriser le travail de toute l'année à travers une fiche de synthèse qui prendra en compte les éléments complets du travail continu et permanent de l'élève».

La ministre a estimé que l'examen du baccalauréat «est la résultante d'un travail mené par l'élève, accompagné par ses parents, tout au long de l'année scolaire et non un coup de poker».

MEDEA

Mme Meslem insiste sur l'accélération du processus d'intégration des enfants handicapés dans le système éducatif national



La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Nouria Meslem a insisté, dimanche à Médéa, sur la nécessité d'accélérer le processus d'intégration des enfants handicapés dans le système éducatif national.

«L'intégration des personnes handicapées dans le système éducatif national est l'une des priorités majeures du ministère et nous œuvrons, avec nos partenaires, pour réunir toutes les conditions, matérielles et humaines, afin d'offrir à cette catégorie sociale, l'opportunité de suivre un cursus scolaire normal, au même titre que les autres composantes de la société», a affirmé Mme Meslem, lors de l'inauguration d'un centre psychopédagogique pour enfants handicapés à Berrouaghia (30 km à l'est de Médéa).

L'aboutissement d'une telle démarche requiert, selon la ministre, l'exploitation optimale des structures spécialisées de l'Etat et, surtout, l'implication des parents, qui «doivent s'inscrire dans cette démarche et contribuer à sa réussite», a-t-elle précisé.

Elle a assuré, dans le même contexte, que son département ministériel compte faire appel à des experts étrangers pour assurer la formation des formateurs affectés au sein de différentes structures spécialisées, soulignant, à cet égard, qu'une expérience pilote a été lancée récemment au niveau des wilayas de Chlef et de Tlemcen, dans la perspective de son élargissement à d'autres régions du pays.

Le secteur de la solidarité totalise 208 classes scolaires intégrées, réparties à travers 29 wilayas, pour un effectif global de 1 745 élèves handicapés, encadrés par 728 formateurs spécialisés.

La ministre a annoncé, au cours de son inspection des centres spécialisés de Médéa et Tamesghita, que des efforts supplémentaires seront consentis par les pouvoirs publics afin de doter l'ensemble des structures d'accueil des personnes handicapées en équipements adéquats et leur dotation en moyens de transport.

Mme Meslem a indiqué, à cet effet, qu'un projet est en étude pour acquérir des bus scolaires au profit de ces centres, en faisant remarquer que «ce volet nécessite beaucoup de moyens financiers, au vu des énormes besoins du secteur, mais demeure du domaine du possible au regard de la volonté du gouvernement de prendre en charge cette catégorie sociale».

APS

**M. MAHFOUDH KERBADJ, PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL,
INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS**

L I G U E D E F O O T B A L L P R O F E S S I O N N E L :

Vers une domiciliation des derbies à Blida ?

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a évoqué dimanche l'éventuelle possibilité de domicilier les derbies algérios de la Ligue 1 au stade de Mustapha-Tchaker de Blida.

«Avant le début de cet exercice, la LFP avait indiqué que les derbies se joueraient sur les terrains des équipes hôtes. Or, il y a une possibilité de domicilier ces matches au stade de Blida, qui offre toutes les commodités, à condition que cela se fasse à partir de la prochaine journée de championnat», a indiqué le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition lors du forum du quotidien DK News.

Lors de la 3e journée de la Ligue, programmée le week-end prochain, deux derbies seront au menu : NA Hussein Dey-MC Alger et USM Alger - CR Belouizdad.

«Ce serait pénalisant pour certains clubs d'appliquer cette décision en cours de saison, alors l'idéal est de domicilier les derbies dès leur début, soit à partir de cette journée, sinon la décision initiale sera maintenue», a-t-il ajouté.

Lors de la saison dernière, les derbies algérios avaient été disputés sur le terrain de l'équipe hôte.

Les compétitions ne seront pas relancées cette année

Mahfoud Kerbadj, a affirmé dimanche que les compétitions de l'Union nord africaine de football (UNAF), réservées aux clubs champions et vainqueurs de coupes des associations membres, ne seront pas relancées cette année.

«Contrairement à ce qui a été dit, les deux compétitions de l'Unaf ne sera pas relancées cette année, faute de sponsor», a indiqué le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition lors du forum du quotidien DK News.

Les coupes de l'UNAF des clubs champions et des clubs détenteurs de coupes ont été gelées depuis deux saisons.

«Lors de la dernière réunion du bureau exécutif de l'Unaf, la partie tunisienne a exprimé son souhait de relancer les compétitions, mais faute de sponsor, c'est impossible», a expliqué Kerbadj.

Mahfoud Kerbadj a ajouté que ce cas de figure s'applique «également à la Coupe arabe, dont la relance est tributaire de la venue d'un sponsor».

L'Unaf a vu l'arrivée à sa tête du Tunisien Wadii Jerii, désigné président de cette instance, au terme de la réunion du comité exécutif tenue mardi à Tunis. Jerii succède au Marocain Fahri et assumera sa nouvelle responsabilité jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale élective de l'Unaf.

APS

«Mettre en place le vrai professionnalisme dès cette année»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a indiqué dimanche que l'exercice footballistique 2014-2015 devrait permettre la mise en place du «vrai professionnalisme», à l'occasion de la cinquième année de son instauration.



«Cette année devrait nous permettre de mettre en place le vrai professionnalisme, notamment sur le plan organisationnel, où beaucoup reste à faire», a affirmé le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition lors du forum du quotidien DK News.

Le championnat professionnel dans ces deux ligues 1 et 2, a démarré respectivement les 15 et 16 août dernier. Mahfoud Kerbadj a appelé les clubs à respecter le cahier de charges régissant le professionnalisme, «sous peine d'être interdits de compétition à partir de la saison prochaine».

«Sur ce point, nous devons être intransigeants et respecter la réglementation telle qu'elle est. Les clubs qui ne respecteront pas le cahier de charges, ne seront pas admis en championnat professionnel.

Nous ne devons plus fermer les yeux, car il est temps d'agir», a-t-il ajouté.

Pour le président de la LFP, les clubs qui ne sont pas en mesure de garder leur statut de professionnel, pourront revenir à celui d'amateur «sans aucun problème».

«Le club qui n'est pas capable de se soumettre au cahier de charges, pourra reprendre son statut d'amateur, je cite le cas des équipes de Relizane, Tadjenant et Hadjout. En revenant à l'ancien statut, ils bénéficieront des subventions de l'Etat, mais en perdront d'autres bien évidemment en quittant le mode professionnel», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, évoquant le volet formation, le président de la LFP a «regretté» le comportement de certaines formations dans ce registre.

«Aucun club, à l'exception de

l'ES Sétif, ne possède encore son centre de formation. Le ministre des Sports avait indiqué récemment que l'Etat s'attellera avant la fin de cette année à construire ces centres».

Concernant l'intégration d'au moins sept joueurs formés au club dans l'effectif senior, Kerbadj a salué le respect de cette loi par certains clubs, tout en regrettant le non-respect de cette disposition par d'autres.

«Pour encourager la formation au sein des clubs, la LFP a ordonné d'intégrer en moins sept joueurs du cru. Il y a eu des équipes qui ont respecté cette réglementation et qui sont à encourager, alors que d'autres ne l'ont pas appliquée, chose qui va pousser la Ligue à les sanctionner financièrement», a-t-il conclu.



«Beaucoup reste à faire»

Le président Mahfoudh Kerbadj a été responsable de club de football, juriste de formation, il sait le poids de chaque mot dans un règlement, une loi, un dispositif.

O. Larbi

En introduction à sa prestation au Forum de DK News, il a, d'abord demandé un moment de recueillement à la mémoire d'Albert Ebossé «le talent camerounais» qui a perdu la vie à la fin d'un match de football sur le terrain de la JSK, tué par un jet de pierre.

Le président est réellement touché par la disparition de cet élément et ce ne pas pas «les compensations financières» qui effaceront les dégâts à tous les niveaux de la pratique sportive de la violence.

Face aux Chaines de TV et les journalistes de la presse écrite très nombreux, il s'est prêté sereinement au débat. Il a par ailleurs salué le résultat de l'EN à Addis Abeba qui «la rapproche de la qualification à la coupe d'Afrique qui aura lieu au Maroc en 2015».

Obligations des clubs professionnels

Assumant totalement ses responsabilités, le président Kerbadj note toutefois que «le cahier des charges qui a connu l'exécution de certains points mais beaucoup reste à faire». Rappelons que l'article 2 de l'arrêté signé le 1^{er} juillet 2010 par le ministre de la Jeunesse et des sports stipule : «La souscription au cahier des charges prévu à l'article 1er ci-dessus constitue un préalable à la participation des clubs professionnels aux systèmes des manifestations et compétitions sportives professionnelles organisées par la ligue sportive nationale professionnelle sous l'égide de la Fédération sportive nationale concernée, conformément aux règlements fixés par ladite fédération. Les relations entre la fédération sportive nationale et la Ligue Nationale sportive professionnelle sont fixées par voie conventionnelle.»

Le cahier des charges traite en 5 chapitres des obligations générales, dont le statut-type des sociétés sportives professionnelles».

«Les conditions et obligations en matière d'encadrement sportif et technique, de joueurs et dirigeants» sont l'objet du chapitre 2, dont l'exigence de produire des titres et des diplômes pour l'entraîneur, l'homologation des contrats, le personnel médical et paramédical, la souscription d'assurances pour l'encadrement sportif, technique et médical, de disposer de psychologues le cas échéant et d'assurer la formation continue.

Le club professionnel est-il une entreprise ?

«Si l'on faisait application du code de commerce, aucun société n'aurait le



droit d'exister !» cette affirmation du Président est lourde de sens...

Le chapitre 3 développe les «conditions et obligations en matière d'installations sportives et de formation».

Sur ce point, le président Kerbadj rappelle que les installations sportives appartiennent aux APC et aux Opow «leur homologation par la LFP ne concerne que l'aspect sportif» précisera-t-il. Les clubs, ni la ligue ne sont responsables des malfaçons ou du comportement des supporters dans les tribunes.

Au chapitre 4 qui aborde les conditions et obligations en matière financière et comptable le Président signale que les clubs reçoivent de l'APC qui est responsable de la billetterie une somme d'argent qui n'est justifié par aucun document comptable, souches de billets vendus, etc.

Dans ce même chapitre figure au titre des conditions et obligations «le plan détaillé de financement du programme pluriannuel ainsi que le budget annuel ; le président a eu bien de la peine à clarifier la question de l'origine des ressources financières des clubs professionnels : «Nous avons quelques bilans et vous avez pu constater sur le site de la LFP que nous rappelons aux clubs l'obligation de produire ces bilans».

2015 verra «le professionnalisme exister réellement»

Le non-dit de ce forum est que le club professionnel qui doit souscrire des «contrats d'assurance obligatoires aux installations recevant du public» et «disposer d'une installation de vidéosurveillance selon des modalités à établir avec la Fédération sportive nationale concernée» dépend des décisions des autorités locales et de celles qui ont le pouvoir d'émettre des textes d'applications des règlements et autres arrêtés.

Reprise du championnat

«Le championnat reprend pour tous les clubs et sur tous les stades sauf celui de Tizi-Ouzou, jusqu'à la fin de l'enquête sur l'incident qui a coûté la vie à notre Albert Ebossé. Nous espérons, bien sûr, que de tels faits ne se reproduiront plus jamais en Algérie» lance le Président.

Il prend à témoins les journalistes présents pour décrire la sortie des joueurs algériens après leur victoire sur l'équipe nationale d'Ethiopie : «ils ont été applaudis. Avez-vous vu le match Congo-Cameroun ? Les spectateurs étaient près du terrain et aucun incident n'est venu perturber le déroulement du match...»

Une reprise du championnat pas comme les autres

Said Abjaoui

La rentrée footballistique cette année ne ressemble à aucune autre. Elle a été parasitée par un acte de violence qui a abouti à la mort d'un joueur. Un acte de violence qu'il faudrait analyser par rapport à la pratique de la violence dans la société. El Hadj Mahfoudh Kerbadj, qui était hier l'invité du forum de DK News, a demandé de se recueillir à la mémoire du joueur de la JSK, Ebossé, touché par un projectile lancé à partir des gradins du stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou.

C'est un acte gratuit. La violence dans les stades s'est généralisée en Algérie. Selon le président de la LFP, c'est le Président de la République qui a ordonné le report du championnat. M. Kerbadj s'élève contre ceux qui affirment que des décisions de sanction sont prises contre la JSK à partir de l'étranger alors qu'en réalité il n'y a absolument aucune information de ce genre qui soit arrivée aux institutions algériennes.

Aucun journal étranger n'a écrit que des sanctions devraient être prises contre le club JSK. Le président de la CAF (Confédération africaine de football), lui-même a envoyé ses condoléances à la famille du défunt, à l'équipe de la JSK et aux dirigeants du football algérien. Par contre, deux décisions sont prises au niveau national, à savoir la fermeture du stade de Tizi-Ouzou jusqu'à nouvel ordre et obligation de faire jouer les matches de la JSK à huis clos. Les milieux de la spéculation veulent impliquer la ligue. En quoi la ligue peut-elle être responsable ? On parle de l'homologation des stades, alors qu'un décret impute le contrôle des infrastructures aux commissions de wilaya et également à une commission centrale.

Al l'ordre du jour de la conférence débat, «reprise du championnat et violence dans les stades».

El Hadj Kerbadj ne manque pas de faire la comparaison entre le fair-play du public éthiopien dont l'équipe nationale a été pourtant battue par l'équipe nationale algérienne et celui constaté dans un match joué à Sétif où un joueur a failli provoquer une grande bagarre et qui mérite d'être suspendu à vie.

Le président Kerbadj a été interrogé sur l'identité de ceux qui sont chargés du contrôle de l'application du cahier des charges. La billetterie par exemple. La ligue ne contrôle pas du tout son usage qui normalement est de la responsabilité de la commune. La ligue reçoit environ 200 000 dinars et cela s'arrête là. Pas de remise de documents.

Concernant les sources de financement, le président dit que s'il faut appliquer le code de commerce, nombre d'entreprises vont déposer le bilan.

Questionné sur le montant du capital décès, le président dément que celui-ci soit fixé à 200 000 dinars. Pour une assurance du joueur à 15 000 dinars, le capital décès est fixé à un million de dinars. Il tient à répondre à une autre question en informant que la ligue n'a pas de pouvoir pour sanctionner les APC.

Il revient sur le comportement des supporters pour affirmer que l'usage des fumigènes est interdit au stade et que ce sont ces habitudes illégales qui ramènent des sanctions contre l'Algérie.



CHINE Hausse de la production de véhicules à énergie nouvelle

La production de véhicules à énergie nouvelle a quadruplé en Chine durant les huit premiers mois de 2014, atteignant 31.137 unités, selon le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information.

De janvier à août, la production de voitures électriques particulières a bondi de près de 700% par rapport à la même période de 2013 à 16.276 unités, tandis que celle des véhicules hybrides rechargeables a progressé de 1200% à 6.621 unités.

Les constructeurs automobiles chinois ont produit 11 fois plus de véhicules à nouvelles énergies en août 2014 qu'en août 2013, soit 5.191 unités grâce aux mesures de soutien du gouvernement. En juillet, le gouvernement chinois a annoncé que les véhicules à nouvelles énergies seraient exemptés de la taxe d'achat de 10% à partir du 1er septembre 2014 et ce jusqu'à la fin de 2017.

Au cours des sept premiers mois de 2014, le pays a produit un total de 13,3 millions de véhicules, selon l'Association chinoise des constructeurs automobiles.

Le pétrole ouvre en baisse à New York à 94,15 dollars le baril

Le pétrole new-yorkais s'affichait en légère baisse à l'ouverture vendredi, fragilisé par des chiffres décevants sur l'emploi américain dans un marché surveillant toujours la situation en Ukraine.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre perdait 9 cents sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) et s'échangeait à 94,36 dollars.

Selon le rapport mensuel sur le marché du travail aux Etats-Unis, le taux de chômage est parvenu à reculer très légèrement en août, à 6,1% contre 6,2% en juillet.

Mais parallèlement, l'économie américaine n'a créé que 142.000 emplois, un chiffre bien inférieur aux prévisions des analystes (223.000) et à celui de juillet (212.000).

«C'est très décevant, voire un peu déconcertant tant cet indicateur diverge avec les bonnes statistiques diffusées récemment», a souligné un analyste.

«Ca jette un froid» sur le marché.

Les investisseurs continuaient par ailleurs de surveiller les négociations entre l'Ukraine et les séparatistes entamées vendredi à Minsk sur un cessez-le-feu pour mettre fin à cinq mois de combats meurtrirs dans l'Est.

Cette hypothèse est toutefois considérée avec prudence par les Occidentaux qui tentent de faire plier une Russie en position de force en préparant de nouvelles sanctions.

FERROUKHI LANCE LES FILETS La nouvelle loi sur la pêche constituera une assise pour un développement durable du secteur

La nouvelle loi sur la pêche adoptée dernièrement par le gouvernement constituera une assise pour un développement durable du secteur, a estimé samedi le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

Lors d'une visite d'inspection des projets d'aquaculture dans les wilayas d'Alger et Boumerdes à bord du navire scientifique «Belkacem Grine», M. Ferroukhi a précisé que la nouvelle loi constitue un «cadre susceptible de promouvoir une pêche responsable, de jeter les bases d'un développement durable de l'activité de pêche et consolider les potentialités nationales dans ce domaine».

La loi sur la pêche et l'aquaculture prévoit de nouveaux mécanismes dont le plan national d'aménagement et de gestion des pêcheries, l'adoption du principe de l'action participative des professionnels de la pêche, la mise en place d'un système de contrôle à distance des bateaux de pêche, l'aménagement des zones d'activités de l'aquaculture et la réhabilitation de la pêche artisanale. Le texte de loi énonce également de nouvelles dispositions visant à reconnaître les pratiques de la pêche illégale tel l'usage de produits toxiques



et renforcer les peines liées à ces pratiques ainsi que les moyens dissuasifs.

La révision de la loi sur la pêche vient en prélude de la mise en œuvre du plan quinquennal du secteur (2015-2019) qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus large dans la perspective de développer et diversifier les moyens de la production nationale. Le prochain plan quinquennal focalise sur la poursuite des efforts pour organiser la profession, associer les professionnels et développer l'aquaculture afin de réguler l'offre et la demande au niveau du

marché du poisson. Elle prévoit, par ailleurs, des mesures pour la réhabilitation de la pêche artisanale qui représente près de la moitié de l'arsenal national de la pêche à travers la formation continue des professionnels sur le terrain et le renforcement des structures dédiées à cet effet.

La pêche du corail devrait reprendre, selon le ministre qui a affirmé que «tous les éléments requis sont réunis pour relancer cette activité» annonçant l'ouverture d'écoles spécialisées dans la plongée sous-marine professionnelle.

MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES À L'ÉTRANGER La SAFEX appelle les différentes parties à s'impliquer davantage

La Société algérienne des foires et expositions (SAFEX) a appelé dimanche les différents membres du Comité intersectoriel chargé de l'organisation de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger à s'impliquer davantage dans cette opération afin de réussir la participation.

«Des fois, on fait face à des difficultés qui peuvent compromettre la participation algérienne à l'événement. Les membres du comité doivent faire plus d'efforts pour améliorer les conditions de l'organisation et bien réussir la participation algérienne», a indiqué à l'APS le P-DG de la SAFEX, Rachid Gasmi. Le comité comprend plus de quinze membres à savoir tous les ministères concernés, l'ANDI, ALGEX, la banque d'Algérie, la direction générale des douanes, la Caci, Air Algérie et la CNAN. «La SAFEX est chargée de l'organisation logistique et tous les préparatifs allant de la gestion des inscriptions des participants, la réservation des espaces d'exposition jusqu'à la construction et la livraison du pavillon en passant par le transport des produits (...), a-t-il précisé.

«Pour une participation efficace, il faut bien prospecter

le marché et aussi réunir les conditions adéquates notamment les moyens de transport», a-t-il estimé.

Selon M. Gasmi, certains opérateurs économiques boudent quelques destinations et renoncent à prendre part à certaines manifestations «alors que la location de pavillons est déjà faite», a-t-il déploré, regrettant cette attitude de certains opérateurs qui entraînent de pertes financières.

En 2015, l'Algérie prendra part à une vingtaine de manifestations économiques et commerciales à l'étranger. Visant à promouvoir les échanges commerciaux en-

tre les opérateurs nationaux et étrangers, ainsi que les avantages de l'investissement en Algérie, ces rendez-vous qui interviennent dans différents secteurs économiques et commerciaux se dérouleront notamment en Afrique, en Europe et en Asie.

«En travaille en fonction du terrain mais l'idéal sera de mettre en place des conditions d'organisation de ce programme par un cahier des charges. Cette manière de faire définira la responsabilité de chacun: qui fait quoi et comment?», a-t-il suggéré.

ALGÉRIE-TUNISIE : LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE «INVESTIR EN TUNISIE» Une opportunité pour rétablir la confiance des investisseurs étrangers

La conférence internationale «Investir en Tunisie, Start-up démocratie», prévue lundi à Tunis et à laquelle prendra part le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a pour principal objectif de rétablir la confiance des investisseurs étrangers en la Tunisie.

Cette conférence internationale de haut rang verra la participation d'une trentaine de pays, dont l'Algérie, ainsi que des représentants des institutions financières régionales et internationales et des compagnies multinationales.

Le Premier ministre représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors de cette rencontre d'une jour-

née. L'objectif principal de cette Conférence internationale «investir en Tunisie, Start-up démocratie» est de «rétablir la confiance des investisseurs en la Tunisie en tant que destination prometteuse pour les investissements», a souligné dernièrement le chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ, cité par l'agence tunisienne (TAP).

«Il s'agit d'un congrès pour inciter l'investissement étranger et non un congrès pour les pays donateurs», a-t-il précisé, relevant que le gouvernement cible plutôt «une coopération fructueuse avec ses partenaires et œuvre à établir des partenariats fiables et non à solliciter des aides».

Cette conférence vise aussi à permettre aux bailleurs de fonds et investisseurs étrangers de «prendre connaissance des perspectives stratégiques pour le développement de l'économie tunisienne et la réalisation de projets à l'avenir», ont indiqué ses organisateurs.

Elle sera également l'occasion de «donner aux partenaires et amis de la Tunisie une description de ce que sera le modèle de développement économique tunisien ainsi qu'une vision macro-économique des secteurs promoteurs durant les prochaines années», a-t-on ajouté.

D'autre part, une série de projets à financer seront présentés

lors de cette rencontre, dont les projets structurés publics et des projets de partenariat public-privé de développement. Trois thématiques principales seront abordées lors de la conférence à savoir «La transition politique en Tunisie: enjeux et défis», «Transition politique Vs transition économique: fondement pour le développement futur» et «Nouveaux secteurs porteurs et projets structurants». Par ailleurs, un document stratégique définissant des projets structurants et des secteurs susceptibles d'attirer des investisseurs étrangers a été élaboré par le gouvernement.

Ce document vise à «préparer les conditions favorables et ba-

liser le chemin aux prochains gouvernements pour qu'ils puissent travailler dans un climat propice», selon le chef de l'exécutif tunisien. L'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union africaine, la Ligue arabe, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque islamique de développement (BID), la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Organisation de coopération et de développement économique (Ocde), l'Union européenne et le Fonds monétaire arabe sont les principales institutions et organisations conviées à cet événement.

SÉTIF : RENTRÉE SCOLAIRE : Fini la grasse matinée !

Après les grandes vacances, les artères de nos villes et villages ont été de nouveau arpентées par des milliers d'écoliers qui ont rejoint, hier, les bancs des établissements scolaires. Fini donc les vacances, fini la grasse matinée pour des milliers d'enfants qui ont repris le chemin des écoles. L'heure était à la reprise du travail pour nos potaches.

Azzedine Tiouri

En matière d'infrastructures, la wilaya de Sétif a bénéficié cette année de 10 nouveaux lycées, dont 2 déjà réceptionnés, l'un à Aïn Arnat et l'autre à Mahdia. Ces deux lycées désengorgeront à coup sûr, nous dit-on, ceux existant et rapprocheront les élèves de leurs établissements scolaires.

D'ores et déjà, le but est atteint et toutes les communes, la wilaya de Sétif en compte 60, sont pourvues d'au moins un établissement secondaire. Huit CEM et 16 écoles primaires sont en réalisation.

Au total, la wilaya de Sétif, considérée comme la première sur le plan national en matière d'infrastructure et du nombre d'élèves compta 84 lycées, 216 collèges d'enseignement moyen et 845 écoles primaires, 189 demi-pension et 750 cantines scolaires, dont 26 en voie de réalisation, réparties à travers l'ensemble de la wilaya de Sétif.

Pas moins de 379 159 élèves, en augmentation de l'an dernier de près de 38 451 élèves, dont 35 539 nouveaux inscrits au niveau du primaire ont regagné pour la première fois les bancs des écoles.

Pour renforcer l'encadrement dans les établissements scolaires qui se chiffre à plus de 26 258 fonctionnaires, pas moins de 2 014 enseignants répartis entre le secondaire, le moyen et le cycle primaire ont été recrutés lors du dernier concours du mois d'août. La prime scolaire des 3



000 dinars touchera cette année plus de 132 000 élèves issus des familles démunies pour une enveloppe financière estimée à 40 milliards de centimes.

Lors d'un contrôle routinier de prévention sur le terrain pour la protection du consommateur et de la santé publique, les éléments de l'unité d'hygiène et de propreté de la sécurité publique relevant de la Sûreté de wilaya de Sétif, ont procédé, hier, au niveau du marché Abacha Amar, à la saisie d'une quantité considérable de

tablettes de chocolat dont la date de péremption a expiré depuis fort longtemps, toujours exposées et proposées à la vente. Plus de 1 350 tablettes, de fabrication locale, ont été ainsi saisies chez un commerçant sans scrupules proposant n'importe quoi, sans se soucier de la santé des citoyens. Le montant de cette mar-

Quant à la dotation de manuels gratuits au profit des orphelins et des démunis, l'opération concernera plus de 200 000 élèves, soit près de 30 milliards de centimes.

chandise a été estimé à plus de 67 500 dinars. Une contravention a été dressée à l'encontre du récalcitrant et une procédure a été établie pour son transfert devant l'institution judiciaire compétente pour exposition et vente de produits alimentaires périssables au détriment de la santé d'autrui.

A. Tiouri

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ: Saisie de 1 350 tablettes de chocolat périmé

MISS ALGÉRIE : PROPOS DE DE FONTENAY : Khomri décide d'engager les procédures de retrait des droits d'organisation du concours

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri a condamné fermement les propos «méprisables» tenus par Mme Geneviève De Fontenay à l'égard de l'histoire du pays à l'occasion de la cérémonie de clôture du concours «Miss Algérie 2014» et décidé d'engager les procédures de retrait des droits d'organisation du concours, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

«À l'occasion de la cérémonie de clôture de la troisième édition du concours «Miss Algérie 2014» organisée sous la responsabilité du détenteur légal des droits d'organisation à laquelle le ministère de la Jeunesse a accordé son patronage et ce, compte tenu de ses missions qui vont dans le sens de la mobilisation des jeunes, Mme Geneviève De Fontenay, a tenu des propos méprisables et condamnables à l'égard de

l'Histoire de notre pays», a expliqué la même source.

Face à la «gravité» de l'incident, le ministère a tenu à préciser que «la prise de parole, par ailleurs fortement conspuée par toute l'assistance, de Mme De Fontenay n'a à aucun moment été programmée».

«Après un sévère rappel à l'ordre, la susnommée a tenté de rectifier ses dires et a tenu des propos élogieux à l'égard de l'Algérie tout en s'excusant», a ajouté la même source.

Par ailleurs, le ministère a expliqué que Mme De Fontenay qui a écourté son séjour en Algérie suite à cet incident et qui n'était qu'une «simple invitée» par l'organisateur, «n'a bénéficié d'aucune indemnité sous quelque forme que ce soit et n'a assumé aucune fonction lors de cet événement».

«Le ministre de la Jeunesse condamne fermement de tels propos et a convoqué ce jour (samedi) les organisateurs à qui il a exigé de fournir un rapport circonstancié», a souligné la même source.

Il a décidé d'engager les procédures réglementaires de retrait des droits autorisant l'organisation du concours «Miss Algérie» auprès des organismes compétents, a conclu la même source.

Le concours Miss Algérie a été organisé par la société «Gem entertainment», spécialisée dans l'événementiel. Le jury du concours, présidé par le réalisateur Djâafar Gacem, était composé notamment l'ex-judoka Salima Souakri et de la journaliste Soraya Bouâmama. Agée de 82 ans, Mme De Fontenay n'était qu'une «simple invitée» à ce concours.

PROTECTION CIVILE 2 097 intervention en 48H

Durant la période du 06 au 07 septembre 2014 arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la protection civile ont enregistré 2097 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 09 les plus mortelles ayant causé le décès à 09 personnes sur les lieux d'accidents et 21 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila avec 03 personnes décédées et 02 autres blessés, suite à une collision entre 02 véhicules légers, survenue sur la RN n°05 commune de Chelghoum Laïd.

En outre, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 14 incendies de forêts et 03 incendies de Maquis avec des surfaces parcourues par les flammes estimées à 102 hectares de forêts et 32 hectares de Maquis.

A noter, 01 cas de décès par noyade en mer a été enregistré durant la même période, au niveau de la wilaya de Bejaïa, il s'agit d'une personne âgée de 22 ans décédée noyée portée disparue lors d'un accident survenu à son pédalo au large la plage surveillée Taghzout commune de Tichy, l'opération de repêchage et l'évacuation de la victime a été effectué par les éléments de la protection civile de la wilaya de Bejaïa .

Par ailleurs, les unités de la Protection civile de la wilaya de Bouira sont intervenues pour l'évacuation vers l'hôpital de Lakhdaria, de 22 personnes victimes d'une intoxication alimentaire lors d'une fête familiale au lieu-dit village Kalous, commune d'A Omar.

M'SILA : Saisie de 6 670 boîtes de Viagra

Les éléments de la Sûreté de wilaya de M'Sila ont saisi 6 670 boîtes de cachets de Viagra et d'autres médicaments qui servant dans le traitement d'impuissance dans une voiture, a annoncé dimanche le chargé de la communication de la SW.

C'est en procédant, en fin de semaine, au contrôle d'une voiture, que les agents ont découvert les 6670 boîtes de médicaments, a-t-on précisé. Sous les dénominations de Viagras et d'autres, chaque boîte contenait en fait quatre comprimés présentant la forme et la couleur caractéristique des cachets de Viagra ou de Cialis. Deux personnes ont été arrêtées. Présentées devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'Sila, les deux suspects ont été placés sous contrôle judiciaire et la marchandise a été saisie.

M. B.

TIARET

Nécessité de prendre en charge les recours des moudjahidines le plus vite possible

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a insisté, samedi à Tiaret, sur la nécessité de prendre en charge les recours des moudjahidines le plus vite possible.

Dans un point de presse à l'occasion de la première journée de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné, dans ce sens, qu'il faut prendre en charge «dans un délai de dix jours les cas ordinaires» et en «24 heures les cas urgents» qui concernent les moudjahidines malades.

«Je ne tolérerai pas les pratiques bureaucratiques dans mon secteur, et cela en application du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika», a indiqué M. Zitouni, affirmant que les Directions des Moudjahidines disposent de tous les dossiers des moudjahidines sur le réseau intranet. Rapportant le rôle de la wilaya de Tiaret durant la glorieuse guerre de libération nationale lors de l'inauguration de l'annexe du Musée du moudjahid, le ministre a insisté sur une meilleure utilisation de cette structure et la participation de tous les enfants de la wilaya à l'écriture de son histoire, «même si cela exige l'ouverture de l'annexe à longueur de journée».

M. Zitouni a présidé à Tiaret une cérémonie de baptême d'une cité de 700 logements au nom du moudjahid défunt Henni Henni, avant de visiter le siège de la Direction des moudjahidines et le cimetière des chouhada où il a rencontré un nombre de moudjahidine de la région.

Le programme de la deuxième journée de la visite de travail du ministre dans la wilaya prévoit, dimanche, une cérémonie de coup d'envoi de la nouvelle année scolaire avec l'inauguration d'un lycée dans la commune de Sidi Ali, la visite du camp de concentration témoignant des tortures pendant l'époque coloniale française à Mahdia, la baptisation de deux nouveaux lycées à Rechaïga et Ksar Chellala et l'inspection du centre de repos et de convalescence pour les moudjahidines à Serguine.

LAGHOUAT : 1 300 actes de concession agricole remis aux agriculteurs

Quelque 1 298 actes de concession de terres agricoles relevant du domaine privés de l'Etat, ont été remis à ce jour à des agriculteurs dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris dimanche auprès des services de l'Office des terres agricoles (Onta).

Ces actes ont été établis en application du décret exécutif, N° 32-10 du 23 décembre 2010, fixant les modalités de la concession agricole dans l'exploitation des terres relevant du domaine privé de l'Etat, selon la même source.

Un total de 2 791 demandes de concession des terres agricoles, ont été enregistrées sur 3 268 exploitations agricoles réalisées sur le territoire de la wilaya, soit un taux de 85% de l'ensemble des demandes étudiées par les services de l'Onta, a-t-on expliqué.

Par ailleurs, 18 périmètres agricoles ont été avalisés sur un total de 20 programmés à travers la wilaya de Laghouat, dont six destinés aux jeunes et deux autres en phase d'étude, a-t-on fait savoir.

Ce plan s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'investissement agricole privé, à travers la mise en place de nouvelles mesures pour faciliter l'accès au foncier aux jeunes cultivateurs et la création d'emplois, signale-t-on.

APS

AIN TÉMOUCHENT:

2 morts et 8 blessés dans deux accidents de la circulation



Deux personnes sont mortes et huit autres blessées dans deux accidents de circulation, survenus en fin de semaine à Aïn Témouchent, apprend-on dimanche auprès de la Protection civile.

Le premier accident faisant deux morts (deux femmes âgées de 40 et 47 ans, originaires de Mostaganem) s'est produit suite au dérapage de la voi-

ture qui les transportait percutant violement un arbre sur la RN 96 au niveau du tronçon reliant Sidi Ben Adda et Beni Saf, a-t-on indiqué.

Le conducteur (22 ans) et un troisième passager (32 ans), blessés, ont été évacués vers les services des urgences de l'hôpital Ahmed-Medeghri d'Aïn Témouchent.

Le deuxième accident est survenu suite à une collision entre deux voitures légères sur le chemin de wilaya 18 près de la plage de Sassel, faisant six blessés dont deux atteints à la tête.

Les blessés ont été transférés vers les services des urgences de l'hôpital Ahmed-Medeghri d'Aïn Témouchent, selon la même source.

Blida : 152 km de routes réhabilités pour un montant de 1,8 milliards DA

Un réseau routier d'une longueur de 152 km a été réhabilité au niveau de différentes localités de Blida, pour une enveloppe de 1,8 milliards DA, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

La wilaya a consacré, à cet effet, un montant de 1,2 milliards DA sur son budget pour la réhabilitation de 92 km. Le reste du montant global consiste en 600 millions DA, destiné à rénover un réseau de 60 km de routes, a été octroyé, récemment, par le Premier ministre, lors de sa visite de travail

et d'inspection dans la wilaya, a-t-on ajouté de même source.

Les travaux ont été menés entre 2011 et 2013 et ont touché essentiellement les daïras de Meftah, El Affroun, Blida, Oued Alleug, Bouinan et Larbaâ, a-t-on encore précisé, rappelant que la wilaya dispose, au total, d'un réseau routier de 295 km. En outre, les travaux du raccordement du pôle universitaire d'El Affroun et de l'hôpital Frantz-Fanon à l'autoroute est-ouest ont été entamés, il y a quelques mois, a souligné la même source.

Concernant le réalisation du dédoublement de la RN01 entre Chiffa et Berrouaghia, sur une longueur de 10 km, les procédures d'expropriation et du déplacement des réseaux sont «quasiment achevées» et 16 familles qui habitaient sur ce tracé ont été relogées, ont affirmé les services de la wilaya, ajoutant qu'une cellule de suivi chargée de lever toutes les contraintes concernant ce projet a été installée. Deux tunnels d'une longueur de 2,4 km sont prévus dans le cadre du tronçon, précise-t-on. Plusieurs autres projets

sont inscrits dans ce secteur, a-t-on encore indiqué, citant la réhabilitation de la route reliant Bouarfa à Chréa, sur 17 km, le dédoublement de la RN69 avec un évitement du centre-ville de Oued Alleug, l'aménagement de l'entrée sud de la ville de Blida par la RN01 et la réalisation de deux trémies.

Les mêmes services ont, par ailleurs, fait état d'un projet de réalisation d'une trémie sur la voix ferrée de la rue de la Palestine, au chef-lieu de la wilaya, dans l'objectif d'alléger la congestion du trafic automobile.

TLEMCEN 22 millions de DA de pertes suite aux vols de câbles

Les pertes subies par «Algérie Télécom» dans les trois dernières années à Tlemcen, suite aux vols de câbles, ont atteint plus de 22 millions de DA, a-t-on appris samedi du responsable de la direction opérationnelle de cette entreprise. 18 203 kilomètres de câbles ont été volés durant les trois dernières années dont 6 827 km en 2013, enregistrant une perte financière dépassant les 7,15 millions de DA, a expliqué M. Djelloul Boughandja.

Commentant ce phénomène «très répandu dans la bande frontalière ouest du pays, notamment dans les régions de Maghnia et Ghazaouet», le même responsable a fait remarquer que parfois des câbles sont volés juste après avoir été installés et que le cuivre qu'ils contenaient fait l'objet de contrebande au-delà de la frontière.

«Sans la vigilance des corps de sécurité dans la wilaya, les pertes seraient



plus grandes», a-t-il ajouté en soulignant que le phénomène de vols des câbles se répercute négativement sur la bonne marche d'«Algérie Telecom» et ses performances.

Pour éradiquer ce phénomène, une réflexion est engagée autour du remplacement des câbles en cuivre par d'autres en fibres optiques qui sont d'une grande valeur technique permettant d'améliorer la qualité des prestations, a-t-il ajouté.

SKIKDA 300 oliviers ravagés par le feu

Plus de 300 oliviers et 450 bottes de foin ont été ravagés par le feu dans la wilaya de Skikda depuis début du mois de septembre en cours, a-t-on appris dimanche auprès de la protection civile. Pas moins de huit incendies se sont déclarés depuis le début de ce mois dans les communes d'Aïn Bouziane, de Tamalous, d'Es Sebt, de Ramdane-Djamel, de Sidi Mezghiche, de Cheraïa et de Skikda, a précisé la même source, faisant savoir que 200 oliviers ont été détruits incendiés dans la seule commune de Cheraïa, dans la daïra de Collo. Ces sinistres ont également provoqué la destruction de plus de 450 bottes de foin dans les localités de Sidi Mezghiche et de Ramdane Djamel, a encore indiqué la même source, ajoutant que les feux ont également ravagé 10 hectares de maquis dans les localités de Ramdane-Djamel, d'Es Sebt et d'Aïn Bouziane, ainsi que 6,5 hectares de broussailles dans les communes de Skikda et de Cheraïa, en plus de 30 arbres fruitiers dans la zone de Sidi Ahmed, au chef-lieu de wilaya.

La 5^e édition du festival «Lire en fête», s'est ouverte, samedi à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, pour s'étaler jusqu'au 20 du mois courant, dans un décor de divertissement alliant l'utile à l'agréable, avec l'objectif de promouvoir la lecture et d'éveiller l'intérêt des enfants à son apprentissage.

TIZI OUZOU : Coup d'envoi de la 5^e édition du festival «Lire en fête»



Placée sous le thème «Libère ton imagination», cette manifestation a été inaugurée par un défilé d'enfants, animé par une fanfare de la wilaya de Boumerdès, qui a pris le départ du théâtre régional Katch Yacine pour aboutir à la maison de la culture après avoir traversé la rue Abane Ramdane du centre-ville. Un lot de 250 livres a été distribué aux enfants qui ont participé à cette cérémonie.

En son premier jour, le festival a drainé beaucoup de monde, dont notamment des enfants, venus seuls ou accompagnés de leurs parents, pour se tremper dans cette ambiance de fête et profiter de cette occasion qui leur est offerte à la veille de la rentrée des classes, pour s'évader et libérer leur imaginaire, en re-

trouvant la magie de la lecture. Les multiples activités programmées sont prévues au niveau de quatre sites, à savoir la maison de la culture, l'annexe de la maison de la culture d'Azazga, le théâtre régional Katch Yacine et la cinémathèque de Tizi-Ouzou.

Le menu figurent 18 ateliers pédagogiques, des jeux éducatifs, des ateliers sur la prévention routière, des spectacles artistiques et des pièces théâtrales pour enfants, un salon du livre avec la présence d'auteurs dont Lazhar Labtar et Mohamed Arkat. Une narration de contes aura lieu au village kabyle, aménagé à la maison de la culture, par des cantatrices talentueuses, à l'image de Dzazia Kaki et Sihem Karmila.

Pour permettre aux enfants d'au-

tres localités ne pouvant pas effectuer le déplacement au chef-lieu de wilaya pour profiter de ces activités, les organisateurs de ce festival ont prévu une bibliothèque itinérante qui sillonnera ces localités, pour rapprocher le livre des petits lecteurs. Comme de tradition, il a été programmé également des visites au niveau des hôpitaux, au centre psychopédagogique et au foyer des enfants assistés de la cité de l'action sociale de Boukhalfa. Institutionnalisé le 18 mars 2010 par le ministère de la Culture, le festival «Lire en fête» a pour objectif de promouvoir la lecture et de la faire aimer aux enfants.

La wilaya de Tizi-Ouzou a figuré parmi les six premières wilayas où fut lancée cette manifestation.

MOSTRA DE VENISE : Un film suédois remporte le Lion d'Or



Le film suédois «Un pigeon assis sur une branche, réfléchissant sur l'existence» du réalisateur Roy Anderson, a remporté samedi le Lion d'or à la Mostra du cinéma de Venise, rapporte la presse italienne.

Le premier prix de cette 71^e édition de la Mostra récompense un film à sketches humoristiques, tentant d'explorer la condition humaine dans toute sa diversité.

«C'est un grand honneur de recevoir ce prix et particulièrement ici, en Italie, pays qui a

donné tant de chefs-d'oeuvres au cinéma», a déclaré Roy Anderson en recevant son trophée sur la scène du Palais du cinéma, sur le Lido.

Le cinéaste a retenu un film parmi ces chefs-d'oeuvres, «Le voileur de bicyclettes», de Vittorio de Sica (1948), et dans ce film, une scène, «celle du mari de ce couple dans le besoin qui est obligé de porter son vélo au mont de piété et qui se rend compte que beaucoup de pauvres comme lui y apporte leur vélo».

Transcription en braille de la dernière lettre de la chahida Hassiba Benbouali à ses parents

La dernière lettre écrite le 15 septembre 1957 par la chahida Hassiba Ben Bouali à ses parents, vient d'être transcrise en braille, par la maison d'édition «Voir par le savoir», basée à Alger.

Cette œuvre est exposée depuis hier samedi par son auteur, Amalou Abderrahmane, auteur compositeur et directeur de cette maison d'édition, au salon du livre se tenant jusqu'au 20 septembre courant à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la 5^e édition du festival «Lire en fête».

«Nous voulons, à travers cette modeste contribution, faire connaître aux non-voyants, très intéressés par l'histoire de leur pays, cette héroïne de la bataille d'Alger qui fut Hassiba Benbouali, en mettant entre leurs mains un document (lettre) émouvant, transcrit en braille», a indiqué à l'APS M. Amalou.

Dans cette lettre qu'elle a écrite en français il y a 57 ans, 23 jours avant sa mort en martyr (8 octobre 1957), Hassiba Benbouali s'adressait à ses parents dans un style simple et plein de tendresse pour les informer de sa décision de rejoindre le maquis de l'Armée de libération nationale, en leur disant : «C'est terrible comme la famille manque quand on est loin d'elle. Vous savez que je suis très recherchée ici à Alger, donc il m'est impossible de rien faire. Aussi, ai-je décidé, enfin, qu'il est de mon devoir de partir au maquis ou je sais que je pourrais servir comme infirmière ou même s'il le faut, et je l'espère de tout mon cœur, combattre les armes à la main».

Comme l'écriture de cette lettre coïncidait avec la rentrée scolaire de cette année 1957, Hassiba qui prenait, ainsi congé de ses parents, écrivait à l'intention de ces derniers : «Ne vous en faites surtout pas pour moi, il faut penser aux petits qui vont bien-tôt reprendre l'école et qui j'espère travailleront bien».

«... Si je meurs, vous ne devez pas me pleurer, je serais morte heureuse, je vous le certifie», conclut l'icône de la résistance nationale dans sa missive, pour consoler les siens de cette amère séparation.



Hassiba Ben Bouali

Hassiba Ben Bouali, surnommée la «benjamine» des moudjahidate de la Casbah, est née le 18 janvier 1938 à Chlef. Ses parents s'installèrent à Alger alors qu'elle avait 9 ans, où elle fit ses études secondaires. A 16 ans, elle intègre l'Union générale des étudiants musulmans algériens. Parallèlement à ses études, elle a milité dans une association caritative.

«La tasse de lait» où elle prit conscience de la misère que subissaient ses compatriotes. Elle a travaillé à l'Hôpital Mustapha Bacha où elle prit des cours de secourisme qui lui ont permis d'avoir accès à certains produits nécessaires à la confection de bombes. Elle fut enrôlée avec de jeunes étudiants, dont Abderrahmane Taleb et docteur Daniel Timsit, dans le «réseau de bombes» de Yacéf Saadi. Grâce à son apparence physique, elle a été chargée d'alimenter le laboratoire, de transporter et de poser des bombes.

Le réseau de poseurs de bombes découvert, Hassiba entra dans la clandestinité, avant de tomber en martyr le 8 octobre 1957, dans une maison de la Casbah d'Alger en compagnie des chahid Ali Ammar, dit Ali La pointe, de Yacéf Omar dit «Petit Omar» et Hamid Bouhamidi, que les parachutistes de l'armée coloniale ont dynamitée, en signe de représailles de ses occupants qui ont refusé de se rendre.

L'auteur compositeur Amalou Abderrahmane, originaire d'Azeffoun, a aussi transcrit en braille d'autres documents historiques, consacrés, en plus de l'hymne national et de la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954, aux martyrs Didouche Mourad, Abbès Laghrour, Larbi Ben Belkacem Tebessi et autres.

APS

DÉPRESSION DE L'ADULTE QUELS SONT SES SIGNES ?

Modification de l'humeur, troubles de la pensée et manifestations physiques sont les principaux symptômes d'une dépression. Généralement déclenchée par des événements extérieurs, la dépression semble le plus souvent résulter d'une conjonction de facteurs biologiques, génétiques, ainsi que de l'environnement social et familial de la personne.

Quels sont les symptômes de la dépression ?

Contrairement à la déprime passagère, la dépression (ou dépression nerveuse) est un état de profonde détresse qui dure. Elle se caractérise par l'association durable de plusieurs symptômes comme une modification importante de l'humeur (tristesse permanente), une perte de motivation, une souffrance parfois insupportable et un ralentissement des gestes de la vie courante. La personne malade a un sentiment d'inutilité et d'impuissance, avec des idées morbides, voire suicidaires.

Maladie aux multiples facettes, la dépression est parfois difficile à déceler. La personne qui en souffre refuse de voir ses symptômes, ou en sous-estime l'importance. Elle ne veut pas se plaindre, se dit que « ça va passer ». C'est la raison pour laquelle l'entourage peut jouer un rôle primordial dans le diagnostic de la maladie.

Certains changements peuvent alerter : la personne n'a plus envie de pratiquer des activités qui lui plaisaient auparavant, ne fait plus de projets, est d'humeur instable, peut faire preuve d'une agressivité inhabituelle ou présente des difficultés de concentration. Elle dort moins ou au contraire beaucoup plus, mange très peu ou grignote sans arrêt, est constamment fatiguée. Des idées sombres sont énoncées : « Je suis dans une im-



passee, je n'y arriverai jamais, j'ai tout raté dans ma vie, je porte la poisse, je rends les autres malheureux... » Si ce discours revient sans cesse, il faut absolument inciter la personne à consulter.

Parfois, la dépression prend des formes dites « masquées ». Elle se traduit par des manifestations physiques difficiles à associer, dans l'esprit de la personne qui en souffre, avec l'image qu'elle se fait de la dépression : troubles du sommeil, fatigue, agitation, maux de dos ou maux de ventre, troubles digestifs, vertiges, maux de tête, etc.

Qu'appelle-t-on maniacodépression ?

Les personnes atteintes de troubles bipolaires, appelés aussi maniacodépression, psychose maniacodépressive ou dépression bipolaire, connaissent des variations de l'humeur qui sont disproportionnées dans leur durée et leur intensité. La gaieté devient euphorie exagérée, la tristesse se mue en dépression profonde. Les troubles du comportement qui accompagnent ces phases désorganisent profondément la vie de la personne maniacodépressive et dégradent ses relations familiales et professionnelles. Les troubles bipolaires sont une maladie distincte qui ne doit pas être confondue avec la dépression et ils nécessitent des traitements particuliers.

Pourquoi développe-t-on une dépression ?

« Pourquoi moi ? Pourquoi maintenant ? Suis-je responsable de cette situation ? » Ces questions assaillent généralement les personnes qui souffrent de vraie dépression. Pourtant, le malade n'est pour rien dans ce qui lui arrive. Il ne s'agit pas d'un laisser-aller ou d'une personne qui s'écoute trop, qui s'apitoie sur son sort.

La dépression est souvent déclenchée par des événements extérieurs. On sait désormais qu'il n'y a pas une cause unique à l'apparition d'une dépression, mais que la maladie résulte le plus souvent d'une conjonction de facteurs.

Les facteurs biologiques

Chez les malades dépressifs, on constate un déséquilibre de la chimie du cerveau, en particulier une

baisse de l'efficacité de certains neurotransmetteurs (sérotonine, noradrénaline, dopamine). Or, le cerveau constitue le centre de contrôle de tout notre corps. Il est également responsable de nos émotions, de notre mémoire et de nos pensées. Cette perturbation de notre chimie entraîne progressivement un dérèglement de l'humeur et des fonctions intellectuelles et physiques.

Les facteurs génétiques

Les personnes ayant des parents proches qui ont souffert de dépression sont plus susceptibles d'en être elles-mêmes victimes. De nombreuses recherches ont tenté d'identifier un gène de la dépression. On pense aujourd'hui que plusieurs gènes peuvent avoir une influence sur la survenue de cette

maladie. Globalement, les gènes impliqués ne déclencheraient pas nécessairement la dépression, mais transmettraient seulement une prédisposition.

Les facteurs liés à l'environnement social et familial

Le surmenage, la solitude, des événements difficiles ou traumatisants (problèmes financiers ou professionnels) peuvent favoriser une dépression. Souvent, son apparition suit la perte d'une personne, lors d'un deuil, d'une séparation, du départ d'un enfant du domicile des parents, par exemple. Elle peut aussi faire suite à un changement d'état : perte du sentiment de jeunesse, d'une certaine insouciance, ou perte partielle ou totale de son autonomie, etc.

Qui peut être touché par la dépression ?

Personne n'est à l'abri de la dépression. On peut avoir apparemment tout pour être heureux et souffrir d'une dépression sévère. Le mode de vie a une influence. Ainsi, la solitude affective (veuvage, divorce, séparation) constitue un facteur de risque, surtout pour les hommes, de même qu'un environnement professionnel générateur de stress (licenciement, chômage, pression dans le travail, surmenage).

D'autre part, certains moments de la vie comme l'adolescence, la grossesse, l'accouchement ou la survenue d'une maladie grave fragilisent l'individu, le rendant plus vulnérable à la dépression.

La dépression est une maladie qui peut tou-

cher tout le monde à tout âge, même si la dépression est plus fréquente chez les adultes jeunes (sept dépressifs sur dix ont moins de 45 ans). De plus, hommes et femmes ne sont pas égaux devant la dépression. La maladie touche en moyenne un homme sur dix et une femme sur cinq.

La raison en est peut-être que les dépressions féminines sont mieux dépistées, car les femmes demanderaient de l'aide plus facilement que les hommes. De plus, les hormones sexuelles pourraient jouer un rôle, ce qui expliquerait la plus grande fréquence de la dépression féminine durant certaines périodes de fluctuations hormonales (accouchement, ménopause).



Existe-t-il des risques de rechute ?

Dans la dépression, les risques de rechute sont importants, surtout si le traitement n'a pas été correctement suivi lors du premier épisode dépressif. Dans la moitié des cas, la rechute survient dans un délai de deux ans. Elle peut être évitée par un traitement à long terme et le suivi régulier d'une psychothérapie. Il ne suffit pas d'aller voir un psy deux ou trois fois, puis de se dire : « C'est bon, j'ai fait le tour de la question, je n'en ai plus besoin. »

Généralement, les rechutes se multiplient et s'accélèrent : la durée des intervalles entre deux épisodes dépressifs diminue avec le temps. Une personne qui a déjà fait un épisode dépressif a une chance sur deux d'en faire un autre au cours de sa vie.

Quatre malades sur dix ne respectent pas la stratégie thérapeutique décidée avec leur praticien et arrêtent les médicaments après moins de trois mois de traitement, sans en parler avec leur médecin. En cas de rechute, celle-ci se manifeste rapidement, le plus souvent dans les deux mois qui suivent l'arrêt prématûr du traitement. Un manque d'information sur l'intérêt d'un suivi correct du traitement et sur la fréquence des rechutes est certainement responsable en partie de cette situation.

Il existe également des facteurs de risque qui favorisent les rechutes. Si une personne est vulnérable psychiquement et qu'elle ne suit pas une psychothérapie lui permettant d'apprendre à affronter les aléas de la vie, l'apparition d'un nouvel événement douloureux ou perturbant pourra déclencher un nouvel épisode dépressif. Là encore, les femmes sont les plus mal loties. Il y a 22 % de récidives chez les femmes, contre 13 % chez les hommes. Par ailleurs, les personnes âgées subissent davantage de dépressions chroniques, et leurs rechutes sont plus fréquentes.

En revanche, l'entourage affectif et social joue un rôle important dans la prévention des rechutes. Les malades divorcés ou veufs et les personnes ayant peu de relations sociales font davantage de rechutes que celles qui bénéficient du soutien de leur entourage.

Les personnes ayant connu plusieurs épisodes de dépression peuvent bénéficier d'approches complémentaires pour éviter une récidive : un traitement médicamenteux au long cours (éventuellement sur plusieurs années) ; certains antidépresseurs ont été particulièrement étudiés dans la prévention des récidives (Effexor, Sertraline Génériques, Zoloft) ;

Une thérapie cognitive pour apprendre à reconnaître des pensées négatives dites automatiques (qui apparaissent de manière quasi-réflexe face à certaines situations) et leur apprendre à leur substituer une vision plus positive des choses ; Éventuellement, si le patient en a le désir, une démarche de type psychanalytique visant à identifier les causes profondes et anciennes qui contribuent à l'apparition des symptômes dépressifs.

Coup de cafard ou dépression comment savoir ?

Avoir un « coup de cafard » est une manifestation naturelle du psychisme. Une déprime se caractérise par un sentiment de tristesse passagère qui peut être lié ou non à des raisons précises. Cependant, si l'état psychologique ne s'améliore pas après environ deux semaines, il est important de consulter, car il s'agit peut-être d'une dépression qui s'installe.

Est-il normal de parfois « broyer du noir » ?

Perte d'un être cher, problèmes professionnels, soucis financiers, déception amoureuse, conflits familiaux ou autre. Tous ces événements font hélas partie, à un moment ou à un autre, du quotidien. Notre psychisme, mais aussi notre corps réagit à ces situations. Nous nous sentons tristes, fatigués, sans énergie ou alors énervés, tendus. Souvent, nous décrivons cet état comme un « coup de déprime ». Il peut aussi nous arriver de broyer du noir sans raison particulière, sans qu'aucun changement ne soit intervenu. C'est parfois le signe d'une insatisfaction vis-à-vis de notre mode de vie.

Ces manifestations, que même les plus optimistes connaissent sont tout à fait normales. Les médecins les considèrent comme des troubles d'adaptation, des états dépressifs mineurs non caractérisés, qui ne doivent pas être confondus avec une maladie dépressive caractérisée et ne justifient donc pas d'un traitement antidépresseur.

Ces moments de déprime ont-ils une fonction ?

Aussi curieux que cela puisse paraître, ces moments de déprime ont une fonction d'adaptation. Nous interagissons de façon permanente avec notre environnement. Confronté à une perturbation de cet environnement, l'organisme réagit, permettant à l'individu d'adapter son comportement et ses pensées aux contraintes du monde qui l'en-



toure. Dans d'autres cas, ces manifestations peuvent amener à s'interroger sur sa vie, à redéfinir ses priorités pour trouver du sens à son existence, et parfois à prendre des décisions ou à provoquer un changement tel qu'un déménagement, la recherche d'un nouvel emploi ou une séparation. Une période de déprime peut être le déclencheur d'une évolution et déboucher sur un mieux-être.

Coup de cafard ou début de dépression ?

Dans le doute, mieux vaut consulter. Le dialogue avec un médecin permet de mettre des mots sur ses difficultés, ce qui suffit parfois

pour prendre du recul et se sentir mieux. D'autre part, seul un médecin est à même de faire la différence entre un coup de blues et une dépression. En effet, si cette maladie est complexe, ses symptômes sont relativement bien connus.

Mais attention ! Même si les symptômes observés ne correspondent pas aux symptômes les plus courants, il convient de rester vigilant. Si un coup de cafard devient permanent et incompatible avec la vie quotidienne, il peut être le signe d'une dépression qui s'installe. Il ne faut donc pas hésiter à aller voir un médecin si l'état psychologique ne s'améliore pas ou si des troubles physiques apparaissent, tels que douleurs au ventre ou au dos, ou migraines. Ils peuvent signaler une dépression masquée.

Comment soutenir une personne dépressive ?



La dépression bouleverse la vie de la personne atteinte, mais aussi celle de son entourage. Vivre avec un dépressif, c'est souvent se sentir impuissant, inquiet pour sa santé, parfois pour sa vie. La famille et les amis peuvent néanmoins jouer un rôle important pour aider la personne concernée à sortir de sa dépression.

Écoute et compréhension

Nous nous sentons souvent démunis face à une personne souffrant de dépression. Nous sommes désemparés de la voir souffrir sans pouvoir agir. Pourtant, même si ce proche a besoin avant tout d'une aide médicale, nous pouvons l'épauler, tout d'abord pour qu'il ou elle accepte de se faire soigner, ensuite pour le soutenir pendant cette période de traitement en manifestant un soutien moral, en faisant preuve d'écoute et de compréhension, en encourageant le patient à prendre régulièrement ses médicaments ou en surveillant l'évolution de la maladie. Il faut avant tout être vigilant. Si vous pensez qu'un de vos proches est dépressif, parlez-en avec lui. Suggérez-lui de consul-

ter un médecin, en faisant preuve d'écoute et de compréhension. Si vous êtes à court d'arguments, pourquoi ne pas lui faire lire ces pages pour le convaincre ? Il sera peut-être soulagé de reconnaître les symptômes de sa maladie et de mettre enfin des mots sur son mal-être. Vous devez accepter vous-même que votre proche soit atteint par cette maladie. C'est parfois difficile, car l'entourage se culpabilise souvent, se sentant en partie responsable de cette situation. Évacuez ces questionnements. La priorité est le mieux-être du malade. En cours de traitement, il est très important que les proches du malade l'encouragent à prendre régulièrement ses médicaments, en insistant sur l'intérêt des antidépresseurs et sur l'absence de dé-

pendance à ce type de produits. La dépression est parfois un voyage au long cours. La famille et les amis sont les accompagnateurs privilégiés du malade dépressif pour le guider vers la guérison.

Ce qu'il ne faut ni dire ni faire

Les dépressifs ne peuvent pas agir sur leur maladie. Il est donc inutile de faire appel à leur volonté pour s'en sortir. « Bouge-toi, remue-toi, tu n'as qu'à te secouer » sont des phrases inutiles et dangereuses. Par de tels comportements, on peut même aggraver la situation, car le malade se sentira incompris ou culpabilisé, ce qui augmentera sa souffrance. N'essayez pas non plus de minimiser son état de souffrance en lui

disant, par exemple : « Mais non, tu n'as pas l'air si mal que ça. C'est un petit coup de blues, ça va passer. » Vous ne feriez que le détourner de son traitement. Rappelez-vous que les dépressions sont des maladies graves, pas un caprice ni une simple déprime. Il est préférable d'éviter au malade des changements importants (par exemple un déménagement) au cours de sa dépression. Les personnes dépressives éprouvent de grandes difficultés à prendre des décisions. Certaines en sont même incapables, et leur demander de faire un choix peut les placer dans un désarroi total.

Lorsque la personne suit un traitement, il ne faut jamais l'approver si elle confie son désir d'arrêter ses médicaments. L'entourage doit au contraire tout faire pour l'en dissuader.

N'hésitez pas à discuter ouvertelement du risque de suicide avec une personne dépressive. En parler est le meilleur moyen d'évaluer le danger. Ne cherchez pas à remettre en cause ces idées de mort, contentez-vous de montrer à la personne que vous la comprenez. Parfois, le silence vaut mieux qu'une litanie de conseils impossible à suivre.

LE 22 SEPTEMBRE À ALGER

Rencontre algéro-tunisienne sur la diversification du partenariat

Une rencontre algéro-tunisienne consacrée au développement économique et à la diversification du partenariat entre les deux pays se tiendra le 22 septembre à Alger, apprend-on dimanche auprès de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

Cette rencontre sera organisée à l'occasion de la visite d'une délégation tunisienne économique en Algérie conduite par la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (Cect) du 20 au 22 septembre, ajoute la Caci. L'objectif de cette journée, selon les organisateurs, sera de favoriser le développement économique, diversifier les relations de partenariat bilatéral et renforcer les liens commerciaux.

Il s'agit encore d'offrir un espace de rencontre B to B aux entreprises activant notamment dans l'électronique, la formation, BTP, hôtellerie et restauration agroalimentaire, haute technologie, industrie et textile.

Il est à rappeler qu'en 2013, les exportations de l'Algérie vers la Tunisie ont atteint près de 1,6 milliard de dollars alors que les importations étaient de l'ordre de 488,65 millions de dollars. Hydrocarbures, produits sidérurgiques, certains matériaux de construction et produits agroalimentaires et agricoles ont constitué l'essentiel de ces exportations. Les importations concernaient le ciment et certains produits industriels.



Le SG de la Ligue arabe appelle à une «mobilisation sérieuse» pour faire face aux groupes terroristes et aux milices armées



Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi a mis en garde contre les «risques et dangers» qui menacent la stabilité des pays arabes notamment les soulèvements populaires, les interventions étrangères et la montée des organisations terroristes et des milices armées».

Dans son intervention à l'ouverture de la 142e session des ministres des Affaires étrangères, Al-Arabi a appelé à une coopération arabe étroite pour faire face aux organisations armées sur les plans militaire, politique, culturel et économique soulignant la nécessité de réactivation de la convention de défense arabe commune. Il a insisté dans ce sens sur l'importance de promouvoir l'action arabe commune et de procéder à la réforme de la Ligue arabe pour faire face aux défis qui s'imposent dans la région. «La Ligue arabe doit faire un bond qualitatif dans son action», a indiqué le SG de la Ligue arabe qui a reconnu que «l'organisation panarabe reste inactive face aux menaces notamment la situation catastrophique en Syrie, en Irak et en Libye, due, a-t-il soutenu, au manque d'une volonté politique des pays membres et la mauvaise gestion des différents».

Il a rappelé que la Ligue arabe «se veut un instrument pour cerner les conflits entre les pays membres au mieux des intérêts de toute la région».

142^e SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA LIGUE ARABE Intense activité de M. Lamamra au Caire

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra s'est entretenu dimanche au Caire (Egypte), avec plusieurs responsables arabes, en marge de la 142^e session du conseil des ministres de la Ligue arabe, a-t-on indiqué dans un communiqué du ministère des affaires étrangères.

M. Lamamra a rencontré le premier vice-président du conseil des ministres et ministre koweïtien des Affaires étrangères, Cheikh Sabah Khaled Hamad Es-Sabbah, avec lequel il a évoqué les «relations bilatérales et les voies de leur renforcement dans les différents domaines, tout en insistant sur l'importance de la tenue des prochaines échéances bilatérales, au mieux des intérêts des deux pays frères».

Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue les



questions régionales d'actualité dont la question palestinienne, la situation dans le monde arabe et la solidarité arabe pour faire face aux défis et dangers encourus».

Lors d'une rencontre avec son homologue mauritanien, Ahmed Ould Takdi, le chef de la diplomatie a présenté ses félicitations à ce pays qui assure la présidence de la 142^e session du conseil des ministres de la Ligue arabe.

M. Lamamra a également rencontré le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi, avec lequel il a évoqué «les questions d'intérêt commun».

Les travaux de la 142^e session du conseil des ministres de la Ligue arabe qui ont débuté dimanche matin au Caire sont consacrés à l'examen des projets de décisions, élaborés par les délégués permanents relatifs notamment à l'action arabe commune dans les domaines politique, économique et social.

L'ordre du jour du conseil compte plusieurs clauses relatives notamment à la réforme et au développement de l'action arabe commune, à la question palestinienne, aux derniers développements survenus en Libye, à la situation en Irak et en Syrie, outre la lutte contre le terrorisme.

ALGERIE - EGYPTE M. Lamamra s'entretient avec ses homologues égyptiens...



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a eu samedi au Caire des entretiens «approfondis» avec son homologue égyptien Sameh Choukri, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les deux parties ont examiné les relations bilatérales «exemplaires» entre les deux pays, et la préparation des prochaines échéances entre eux, dont la réunion du

haut comité mixte et le comité de suivi ainsi que la réunion des hauts fonctionnaires des deux parties, ajoute la même source. Ils ont en outre abordé, selon la même source, les derniers développements dans le monde arabe, notamment la situation dans les territoires palestiniens occupés après la dernière agression israélienne sur la bande de Gaza, ainsi que la situation en Libye. Les

deux chefs de la diplomatie, ont souligné «le rôle primordial» des pays voisins dans la gestion de cette crise et l'appui des efforts menant à un dialogue global entre les belligérants libyens, pour parvenir à une solution politique «consensuelle à même de permettre de rétablir la sécurité et la stabilité dans ce pays frère en recouvrant son unité et sa souveraineté».

... Et saoudien

Le ministre des AE Ramtane Lamamra s'est entretenu également au Caire avec son homologue saoudien, l'Emir Saoud Faycal, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'entretien a porté sur les moyens de consolider les relations bilatérales dans

les domaines politique, économique et social notamment après la réunion du comité de concertation politique entre les deux pays à Ryadh, précise le communiqué. Les deux parties ont évoqué la situation dans le monde arabe notamment en Syrie et en Irak, la lutte

antiterroriste et les derniers développements en Libye, ajoute la même source.

Les deux pays qui ont souligné la nécessité d'appuyer les efforts du groupe des Etats voisins ont passé en revue l'ordre du jour de la 142^e session du Conseil ministériel

de la Ligue arabe.

Il est à noter, selon le communiqué, une convergence de vues entre les deux pays notamment en ce qui concerne la réforme et le développement de la Ligue arabe.

APS

LIGUE ARABE

Début des travaux de la 142^e session des ministres arabes des Affaires étrangères

Les travaux de la 142^e session du conseil des ministres de la Ligue arabe ont débuté dimanche au Caire sous la présidence du chef de la diplomatie mauritanienne, Ahmed Ould Takdi en présence du secrétaire général de l'organisation panarabe, Nabil A-arabi.

La délégation algérienne participant à cette session est conduite par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Le conseil avait tenu auparavant une réunion consultative à huis clos, en présence du SG de la Ligue. La réunion a examiné, selon des sources informées, «le menace terroriste contre le monde arabe et les développements de la situation en Libye».

La 142^e session du conseil des ministres de la Ligue arabe examinera 27 projets de décisions, élaborés mercredi et jeudi derniers par les délégués permanents. Ils portent notamment sur l'action arabe commune aux plans politique et socioéconomique ainsi que sur la question palestinienne.

Le conseil de la Ligue arabe tiendra par ailleurs une séance consacrée à la Palestine, en présence du président palestinien, Mahmoud Abbas qui présentera aux ministres arabes le plan d'action palestinien visant à mettre fin à l'occupation israélienne et à assurer la protection du peuple palestinien.

Les ministres arabes examineront également la situation en Syrie. Le chef de la coalition syrienne, Hadi Bahra devra intervenir lors de la réunion. A l'ordre du jour de la réunion ministérielle figurent également l'examen de la situation en Irak face à la menace de l'organisation terroriste de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EI), le renforcement de la coopération face aux groupes terroristes qui menacent la sécurité nationale des pays arabes ainsi que la question de la réforme de la Ligue arabe et les développements de la scène libyenne.

Nacer Al-qudwa, représentant personnel du SG de la Ligue



arabe, présentera un exposé sur les efforts de la Ligue en faveur de la Libye. La réunion examinera également la situation au Yémen, en Somalie et au Soudan.

La question de la réforme de la Ligue arabe notamment pour ce qui de ses représentations à l'étranger, est également à l'ordre du jour de cette réunion.

Prennent part également à cette session le Haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Antonio Gutierrez ainsi que le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa), Pierre Krahenbuhl.

La réunion du conseil des ministres de la Ligue arabe a été précédée dans la matinée par une réunion du comité de suivi et de mise en œuvre des décisions de la Ligue arabe au niveau de ministres, présidée par le chef de la diplomatie koweïtiene.

Le rapport semestriel sur le suivi des décisions issues du sommet de la Ligue tenu à Koweït en mars dernier, a été examiné dans ce cadre.

ARABIE SAOUDITE - IRAK Riyad construit une clôture avec l'Irak

L'Arabie Saoudite a achevé la construction d'une épaisse clôture qui sépare désormais son territoire de l'Irak et doit le protéger au nord des infiltrations d'hommes, d'armes et de marchandises, a annoncé samedi l'agence officielle SPA.

Cette clôture de 900 kilomètres comprenant cinq épaulements est la première étape d'un projet visant à ceindre l'intégralité du royaume, soit 9 000 kilomètres, de murailles de haute technologie.

Selon SPA, cette protection s'étend de la zone de Haf al-Baten (nord-est) à celle de Touraif près de

la frontière avec la Jordanie (nord-ouest).

Elle doit être équipée de tours de surveillance, de caméras infrarouge et d'une cinquantaine de radars, va permettre «de réduire à zéro le nombre d'infiltrations et la contrebande de drogue, d'armes et de bétail» aux frontières nord du royaume, a ajouté l'agence.

Les relations entre l'Arabie Saoudite et l'Irak se sont détériorées sous Nouri al-Maliki, qui a finalement accepté en août de céder son poste de Premier ministre en Irak. Le royaume accusait M. Maliki, un

chiite, d'avoir favorisé l'offensive des membres de l'Etat islamique dans le nord irakien à cause de sa politique de marginalisation de la minorité sunnite irakienne.

En revanche, M. Maliki accusait le royaume wahhabite de soutenir le «terrorisme» en Irak.

L'Arabie saoudite a connu de 2003 à 2006 une vague d'attentats attribués à Al-Qaïda qui a fait des dizaines de morts. Au prix d'une lutte implacable, le royaume avait pu porter des coups sévères au réseau extrémiste et des milliers de suspects avaient été arrêtés.

ETAT ISLAMIQUE EN IRAK

Les Etats-Unis pas «très sérieux» pour lutter contre les membres de l'EI

Les Etats-Unis n'ont pas été «très sérieux» jusque-là pour lutter contre les groupes armés de l'EI qui se sont emparés de larges pans de territoire en Irak et en Syrie, a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, cité dimanche par l'agence Mehr.

«Les Etats-Unis n'ont pas été très sérieux dans cette affaire jusqu'à aujourd'hui. Ils ont aidé de différentes manières l'EIIL (Etat islamique en Irak et au Levant, rebaptisé Etat islamique) en Sy-

rie», a déclaré M. Zarif, interrogé sur une éventuelle coopération entre l'Iran et les Etats-Unis contre l'EI.

«Les groupes armés ont menacé un jour la Syrie et un autre jour l'Irak et cette menace peut viser d'autres pays», a ajouté M. Zarif.

«Il n'y a pas encore de compréhension sérieuse à propos de cette menace et les Américains n'ont pas encore entrepris une action sérieuse», a-t-il estimé.

Les Etats-Unis ont initié un projet de coalition

internationale pour lutter contre les membres de l'EI qui sément la terreur en Irak et en Syrie.

Une initiative qui a été saluée par le gouvernement irakien. Les Etats-Unis multiplient également les raids aériens contre les groupes armés à la demande de Baghdad.

L'Iran et les Etats-Unis ont démenti tout projet de coopération dans la lutte contre les membres de l'EI.

«Nous n'allons pas coordonner une action militaire ou le partage de renseignements avec

l'Iran et nous n'avons pas pour projet de le faire», a déclaré la porte-parole du département d'Etat américain, Marie Harf.

Une porte-parole de la diplomatie iranienne a également démenti toute coopération avec les Etats-Unis.

Les responsables iraniens ont répété à plusieurs reprises qu'ils fournaient aides et conseils au gouvernement et aux Kurdes irakiens contre l'EI, comme ils le font auprès du gouvernement syrien.

APS

SYRIE

Au moins 53 morts dans des raids de l'armée de l'air syrienne...

Au moins 53 personnes ont péri dans des raids menés samedi par l'armée de l'air syrienne sur la province de Raqa contrôlée par le groupe terroriste de l'Etat islamique (EI) dans l'est de la Syrie, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh). Le directeur de l'Osdh, Rami Abdel Rahmane, a indiqué que les raids ont tué 31 civils, 15 insurgés de l'EI et sept autres personnes non identifiées. Les raids ont notamment visé un bâtiment abritant un tribunal islamique créé par l'EI, et un camp d'entraînement, selon l'ONG. Un précédent bilan faisait état de 35 morts, 20 civils, et 15 insurgés. Selon l'ONU, plus de 191 000 personnes sont mortes depuis le début du conflit en Syrie, commencé en mars 2011.

AFGHANISTAN

... Et 21 morts dans une attaque contre un poste de contrôle dans la province de Ghazni

Trois policiers afghans et 18 insurgés talibans ont été tués dimanche dans un échange de tirs lorsque les talibans ont attaqué un poste de contrôle dans la province de Ghazni, dans l'est de l'Afghanistan, selon une source sécuritaire. «Plusieurs combattants ont attaqué un poste de police dans la localité de Ogra, en banlieue de la ville de Ghazni, chef-lieu de la province, vers 03h00 heure locale.

Les forces policières ont riposté avec des tirs intensifs. La bataille a causé la mort de 3 policiers et 18 militants», a déclaré le chef adjoint de la police provinciale Assadullah Ensafi, cité par Chine nouvelle.

Il a indiqué que quatre policiers ont été enlevés par les insurgés. Après l'attaque, des forces de renfort ont été envoyées dans la zone, bouclé la zone et lancé une opération de recherche, selon la même source.

Les insurgés talibans ont intensifié leurs attaques au cours des deux derniers mois alors que les forces de l'OTAN et des Etats-Unis se retirent graduellement du pays. Le pays déchiré par la guerre doit assumer la responsabilité de sa propre sécurité d'ici la fin de l'année.

USA - IRAK

Le Conseil de sécurité condamne l'assassinat du journaliste Steven Sotloff



Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné samedi l'assassinat «odieux et lâche» du journaliste américain Steven Sotloff par des jihadistes, et déclare que l'Etat islamique (EI) devait être vaincu. Steven Sotloff, 31 ans, a été décapité par des jihadistes de l'EI, une exécution dont un montage vidéo a été diffusé mardi sur internet, deux semaines après la

diffusion d'une vidéo de l'exécution similaire d'un premier journaliste américain, James Foley. «Les membres du Conseil de sécurité ont souligné à nouveau que l'EI devait être vaincu et que l'intolérance, la violence et la haine qu'il épouse devaient être éradiquées», ont déclaré dans un communiqué unanime les 15 membres du Conseil.

CORÉE DU NORD - USA Le procès de l'Américain détenu en Corée du Nord débutera prochainement

Le procès de l'Américain Matthew Miller, détenu en Corée du Nord depuis avril dernier, débutera dimanche prochain, rapportent les médias locaux, qui citent un communiqué officiel.

Le document ne précise pas les chefs d'accusations retenus contre cet Américain, âgé de 26 ans et originaire de la Californie.

Le régime nord-coréen fait l'objet de dures sanctions onusiennes en raison de ses programmes nucléaires.

CHINE - PAKISTAN Report de la visite du président chinois



La Chine et le Pakistan ont convenu de reporter la visite d'Etat du président Xi Jinping au Pakistan, a annoncé samedi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Qin Gang.

Les deux pays ont pris cette décision en raison de la situation politique actuelle au Pakistan, a ajouté le porte-parole dans un communiqué. Les deux parties ont maintenu la communica-

cation et préparé ensemble la prochaine visite de M. Xi au Pakistan, a-t-il indiqué, ajoutant que la date précise de la visite serait fixée par voie diplomatique.

Les deux parties espèrent que le président chinois se rendra au Pakistan le plus tôt possible pour promouvoir la coopération entre les deux pays, a affirmé le porte-parole.

APS

CRISE EN UKRAINE



Fortes explosions à la limite Est de Marioupol

De fortes explosions retentissaient samedi soir à l'est de Marioupol, ville portuaire de l'est de l'Ukraine, au lendemain de la signature d'un accord de cessez-le-feu entre les autorités ukrainiennes et les séparatistes prorusses, rapporte

les agences de presse. De nombreuses explosions retentissaient et une épaisse fumée était visible à l'horizon. Un point de contrôle jusqu'ici tenu par les forces loyalistes semblait en proie aux flammes, à la sortie de la ville, selon

les même source. Les présidents ukrainien Petro Porochenko et russe Vladimir Poutine avaient constaté samedi au cours d'un entretien téléphonique que le cessez-le-feu signé vendredi à Minsk était «globalement respecté».

Tirs d'artillerie près de l'aéroport de Donetsk

Des tirs d'artillerie se sont produits dimanche près de l'aéroport de Donetsk, chef-lieu des séparatistes prorusses dans l'est de l'Ukraine, malgré un cessez-le-feu

en vigueur depuis vendredi, ont rapporté des médias locaux. A un check-point près de l'aéroport, théâtre d'intenses combats ces derniers mois entre forces

gouvernementales et séparatistes prorusses, on pouvait entendre des bombardements mais il n'était pas possible d'établir leur origine, selon la même source. Kiev et

les rebelles ont scellé vendredi à Minsk un cessez-le-feu à l'issue de négociations entre le «groupe de contact» (Russie, Ukraine, Osce) et les séparatistes.

ECOSSE

Les partisans de l'indépendance pour la première fois en tête dans les sondages

Les partisans de l'indépendance de l'Écosse sont pour la première fois en tête dans un sondage qui doit être publié dimanche, à onze jours du référendum, par le *Sunday Times*.

Selon ce sondage YouGov/Sunday Times, le camp du oui, favorable à l'indépendance, remporte 51% d'opinions favorables alors que le camp des opposants n'en compte que 49%. Bien que l'écart de deux points s'inscrive dans la marge d'erreur reconnue par le sondage, les résultats accroissent d'une manière spectaculaire le suspense avant le référendum du 18 septembre, donnant des



chances sérieuses au Parti national du Premier ministre écossais Alex Salmond. Les unionistes de «Better Together», parti-

mais l'écart avec les indépendantistes s'est considérablement réduit dans les récents sondages ces derniers jours.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Franklin
06:15 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : TFou
10:10 Sport : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:50 Sport : L'affiche du jour
11:55 Culture Infos : Météo
11:58 Culture Infos : Météo des plages
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:45 Culture Infos : Météo
12:48 Culture Infos : Trafic info
12:55 : Du côté de chez vous
13:00 Culture Infos : Journal
13:30 Culture Infos : Reportages
14:15 Divertissement : La menteuse
La menteuse Divertissement (1h50)
16:05 Divertissement : Bienvenue au camping
17:10 Divertissement : Secret Story
Divertissement : Au pied du mur Au pied du mur Divertissement (55 mn)
18:35 Culture Infos : Météo
19:00 Culture Infos : Journal
19:30 : Du côté de chez vous
19:35 Autre : Tirage du Loto
Tirage du Loto Autre (2 mn)
19:37 Culture Infos : Météo
19:40 Série TV : Nos chers voisins
19:45 Série TV : Pep's
19:55 Série TV : Esprits criminels
20:45 Série TV : Esprits criminels
21:35 Série TV : Esprits criminels
22:20 Série TV : Esprits criminels

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:30 Culture Infos : Sageesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux
foi, espérance et traditions
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:20 : 13h15, le dimanche...
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:00 Divertissement : Le monument préféré des Français
17:55 Divertissement : Face à la bande
18:50 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:42 Culture Infos : Beau travail
20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
20:44 Culture Infos : Météo 2
20:45 Série TV : Castle
21:30 Série TV : Castle
22:15 Série TV : Castle
23:00 Cinéma : The Lady

CANAL+

07:05 Série TV : Stella et Sacha
07:15 Série TV : Larva
07:20 Jeunesse : Kika & Bob
07:30 Série TV : Camp Lakebottom
07:45 Série TV : Camp Lakebottom
07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:10 Série TV : Les Crumpets
08:25 Cinéma : Le choc des générations
10:05 : Jamel Comedy Club
10:35 Cinéma : Né quelque part
11:55 Culture Infos : La météo
12:00 Divertissement : L'œil de Links
12:45 Culture Infos : Le JT
13:05 Sport : La grille
13:55 Sport : Formule 1
14:10 Cinéma : 40 ans : mode d'emploi
14:45 Sport : La Rochelle / Toulouse
15:55 Divertissement : L'œil de Links
16:20 Cinéma : Gibraltar
18:15 Série TV : Pendant ce temps...
18:17 Série TV : Pendant ce temps...
18:20 Série TV : Mon oncle Charlie
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Divertissement : Soldat blanc
23:20 Culture Infos : Spécial investigation

M

06:00 Divertissement : M6 Music
07:00 Divertissement : Absolument stars
09:45 Série TV : Malcolm
10:10 Série TV : Malcolm
10:35 Série TV : Malcolm
11:10 Sport : Sport 6
11:20 Sport : Turbo
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Culture Infos : Maison à vendre
15:45 Divertissement : Une dernière volonté
17:40 Divertissement : Les reines du shopping
18:50 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:50 Divertissement : L'amour est dans le pré
23:20 Divertissement : L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ?

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron
06:59 : Georges, le petit curieux
07:24 Série TV : Georges, le petit curieux
07:50 Série TV : Georges, le petit curieux
08:13 Série TV : La chouette & Cie
08:24 Jeunesse : Garfield & Cie
08:48 Jeunesse : Garfield & Cie
09:11 Jeunesse : Garfield & Cie
09:36 Jeunesse : Tom et Jerry
10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse
11:08 Jeunesse : Les Dalton

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

Esprits criminels



Résumé

Au cours d'une réunion concernant leur dernière affaire, Hotch s'évanouit. Il est emmené d'urgence à l'hôpital, victime de complications aux blessures que lui a infligées George Foyet. Quand Samantha, 16 ans, est kidnappée, l'équipe est envoyée dans le Kansas. Ses soupçons se portent rapidement sur Eddie Lee Wilcox, le père de Samantha, un ancien détenu avec qui l'adolescente n'avait plus de contact depuis des années. La mère de Samantha avait choisi de s'installer dans une petite ville pour fuir son ex-mari et protéger sa fille. En fouillant dans le passé de Wilcox, l'équipe découvre que l'homme, loin d'être un simple délinquant, est surtout un dangereux psychopathe...

2

19h45

Castle



Résumé

Ancien policier à la retraite depuis dix ans, Angelo Vasquez est assassiné dans la maison de sa fiancée, Emma Briggs. Elle s'enfuit et prend des otages dans le cabinet d'un dentiste, exigeant que Castle, le seul en qui elle affirme avoir confiance, prouve qu'elle n'a rien à voir avec le meurtre. Kate, qui a perdu son emploi chez les Fédéraux, envisage de donner un coup de main à Gates dans cette affaire, bien que des restrictions budgétaires l'empêchent de l'engager, pour l'instant, dans sa brigade. Castle découvre qu'Emma pourrait avoir été victime d'un coup monté, visant lui faire endosser la responsabilité de la mort d'Angelo...

3

19h45

Présumé coupable



Résumé

Un matin de novembre 2001, sous la conduite d'un juge d'instruction, des policiers débarquent chez Alain Maréciaux. Pour cet huissier de justice et père de famille, c'est le début d'un effroyable cauchemar. Il est interpellé sur dénonciation pour agressions sexuelles sur des mineurs dans le cadre des activités d'un réseau de pédophiles sévissant dans le Nord de la France et en Belgique. Maréciaux clamé haut et fort son innocence. Il est condamné à la prison. Psychologiquement affecté, mais résolu à prouver son innocence, il réclame une procédure d'appel, en vain. Il entame alors une grève de la faim...

CANAL+

19h55

Soldat blanc



Résumé

Novembre 1945. André Cariou et Robert Tual débarquent à Saïgon avec les troupes du général Leclerc, qui vient restaurer l'autorité française, mise à mal par la déclaration d'indépendance d'Hô Chi Minh. André, qui souffrait de ne pas avoir rejoint les rangs de la Résistance, s'est engagé sur un coup de tête. Robert, lui, a pris le maquis à 14 ans et se réjouit de retrouver l'ardeur du combat. Les deux hommes réalisent bientôt qu'ils ne sont pas là pour libérer l'Indochine des Japonais, mais pour faire tomber les Vietnamiens, qui défendent leur indépendance. André enrage, tandis que Robert, lui, choisit de se battre coûte que coûte...

M1

19h50

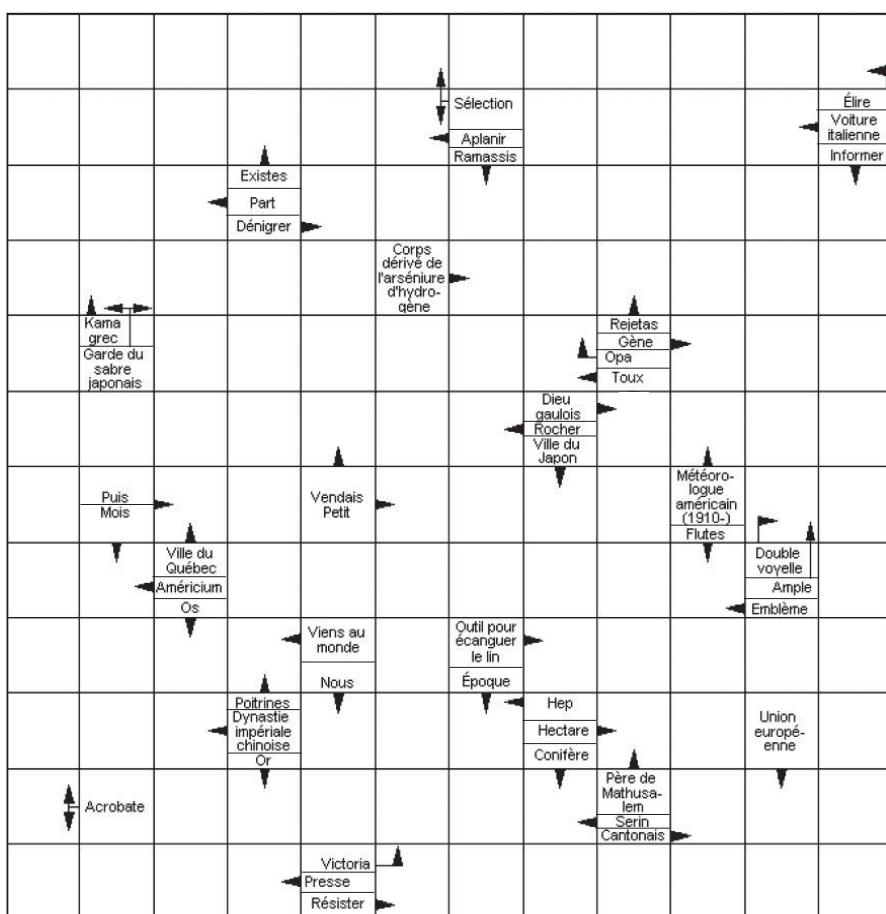
L'amour est dans le pré



Résumé

L'heure est venue de dresser le bilan de cette 9e saison. Cette année, ils étaient treize à n'avoir qu'un seul rêve : trouver enfin l'amie soeur. Après la diffusion de leurs portraits, ils ont reçu de nombreuses lettres de femmes et d'hommes désireux de faire leur connaissance. Ils ont ensuite choisi dix personnes, qu'ils ont rencontrées lors d'un speed dating. Puis deux d'entre elles ont été invitées à passer une semaine sur leur exploitation. Depuis quelques semaines, leur vie a repris, loin des caméras. Aujourd'hui, pour ce bilan, les plus chanceux sont venus accompagnés. Mais certains sont toujours célibataires après cette aventure.

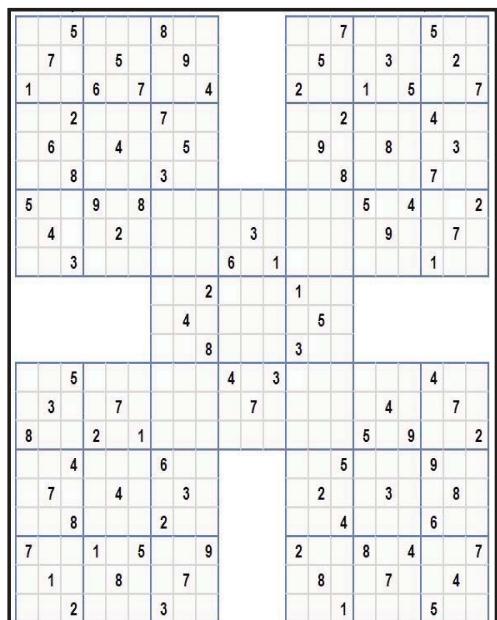
Mots fléchés n°710



Samouraï-Sudoku n°710

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



7 erreurs

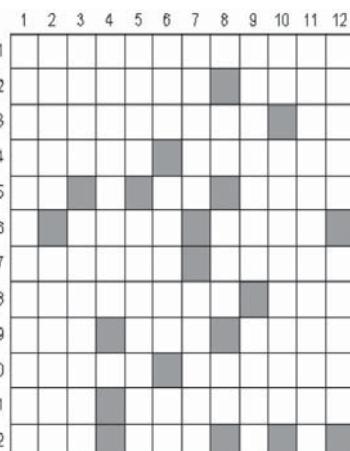
Mots croisés n°710

► Horizontalement:

1. Qui produit une double réfraction
2. Forment le sommet d'un organe - Èvêque de Noyon
3. Droit de retour - Antimoine
4. Tranchant - Personnage représenté dans l'attitude de la prière
5. Gallium - Étain - Rejetat
6. Écart de la commune de Martigues - Table à débiter de la viande
7. Gherardesca (prénom) - Tombe du ciel
8. Liera la variation d'un salaire à la variation d'une autre valeur prise comme référence - Titre d'honneur chez les anglais
9. Issue - Baie des côtes de Honshu - Cuisiniers à bord d'un navire
10. Ancêtre des Atrides - Vase à col étroit et courbé
11. Endroit peu profond d'une rivière - Russes
12. Fleuve d'Allemagne - Écrivain italien

► Verticalement:

1. Manière de parler embrouillé
2. Racine d'un arbre sauvage du Brésil - Arbre sauvage gymnosperme
3. Bord - Freinés, tempérés
4. Etourdi
5. Maison en Polynésie - Impôt institué à plusieurs reprises en France (1710-1749)
6. Petits ruisseaux - Laxatifs - Actininium
7. Roi des Lapithes - Endroit
8. Métal précieux - École nationale d'administration - Lac des Pyrénées
9. Embarrassante - Vérin
10. Article espagnol - Perdons notre temps à des riens
11. Mélancoliques
12. Région autonome de l'ouest de la Chine - Anneaux de cordage



Proverbes

Le forgeron forge et son fils apprend.

Proverbe algérien

Toute personne trop bavarde, ne récolte que du tort.

Proverbe berbère

On est plus le fils de son temps que de son père.

Proverbe arabe

Il n'y a pas de fonctionnaires travailleurs, il n'y a que des fonctionnaires insomniaques

Proverbe français

C'est arrivé un 8 septembre

1954 : Création de l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE).

1978 : Vendredi noir (révolution iranienne).

1991 : Réélection d'Ayaz Mütlidjan, président d'Azerbaïdjan.

1991 : Proclamation de l'indépendance du Tadjikistan.

1991 : Déclaration de l'indépendance de la République de Macédoine.

Célébrations

- Journée internationale de l'alphabétisation.

- 1er jour de l'an du calendrier pataphysique: 1er Absolu (Nativité d'Alfred Jarry).

- Andorre : Fête nationale, Notre Dame de Meritxell

- France : Corse : A Santa di Nioli, pèlerinage et fête religieuse à Casamaccioli. - Lyon : Vœu des Échevins, l'archevêque bénit la ville depuis le balcon de la basilique de Fourvière au son du gros bourdon de la primatiale Saint-Jean en présence du maire et des élus. Trois coups de canon sont tirés au moment de la bénédiction.

- République de Macédoine : Fête de l'indépendance, vis-à-vis de la Yougoslavie en 1991.

- Malte : il-Vittorja (Notre Dame de la Victoire), commémore la victoire de 1565 des Chevaliers de Malte sur l'empire ottoman.



FOOTBALL

Le FC Porto fait l'éloge de Brahimi après sa prestation à Addis-Abeba

Le FC Porto n'a pas tarì d'éloges sur la prestation de son nouveau joueur, Yacine Brahimi, lors de la victoire de la sélection algérienne de football sur le terrain de son homologue éthiopienne (2-1) samedi en ouverture des éliminatoires de la coupe d'Afrique, Maroc-2015 (Groupe B).



Passeur décisif dans l'action du premier but et auteur du second, Brahimi a été déterminant dans le succès des Verts ramené d'Addis-Abeba Stadium, comme le site officiel du club portugais de première division.

Fraîchement transféré de Grana da FC (Liga espagnole) chez les «Dragons», l'ancien milieu offensif de stade rennais (Ligue 1, France) n'a pas tardé à s'illustrer sous les couleurs de sa nouvelle formation. Le match d'Addis-Abeba aura également été une occasion pour lui afin de confirmer sa belle forme de ce début de saison, en s'imposant

en véritable maître à jouer du Club Algérie.

Une prestation de premier ordre qui lui a valu aussi les éloges de son nouvel entraîneur en sélection, le Français Christian Gourcuff, impressionné par les qualités individuelles du joueur de 24 ans, et «ses capacités à faire la différence seul».

Brahimi a inscrit, pour la circonstance, son deuxième but sous les couleurs de l'équipe nationale qu'il avait rejoint en mars 2013. Il avait ouvert son compteur mais lors du Mondial-2014 au Brésil face à la Corée du Sud (4-2), un rendez-vous

dans lequel il s'était illustré de fort belle manière.

Cependant, faire trembler les filets des adversaires n'est pas sa priorité dans ses matchs avec les Verts.

«Nous sommes venus pour la victoire et nous l'avons arrachée. C'était très difficile sur une pelouse catastrophique, mais l'essentiel reste ces trois points, c'est ce que nous retiendrons. Ce n'est pas important qui marque le but, mais l'important est que l'Algérie gagne et se qualifie pour la coupe d'Afrique», a-t-il dit à l'APS à l'issue de la rencontre d'Addis-Abeba.

FOOTBALL : FC PARIS - RED STAR (1-0)

Une 1^{re} pour Bouazza, ternie par la défaite et les incidents

L'ex-international algérien Hameur Bouazza, gardera probablement un mauvais souvenir de sa première titularisation avec son nouveau club, le Red Star (Div. Honneur de football), car en plus de la défaite (1-0) en match derby face au voisin, le FC Paris, le match a été émaillé d'incidents dans les tribunes.

Trente-six (36) supporters ont été interpellés et placés en garde à vue suite à de violents affrontements au sud de la capitale (Paris). Mais ils ont été libérés samedi «a annoncé le journal Le Parisien, ajoutant que «quatre blessés sont à déplorer après ces incidents, ainsi que des dégradations de biens. Un dispositif policier renforcé a été prévu par la préfecture autour de cette rencontre qui, l'an passé déjà, avait donné lieu à des débordements». Hameur Bouazza a été titularisé par le coach Sébastien Robert et a fourni une assez belle prestation dans l'ensemble, avant de céder sa place, à l'heure de jeu, au profit de Da Cruz. Le Red Star qui jusque là tenait bon (0-0), s'est incliné quatre minutes seulement après la sortie de l'international algérien, sur un but signé Kinkela (63'). Un joueur qui, cependant, a connu une soirée «contrastée» puisque dix minutes après avoir ouvert la marque, il a écopé d'un carton rouge. «L'Etoile Rouge» a essayé de profiter de sa supériorité numérique pour revenir au score, notamment, par Kévin Lefalx, mais sans succès.



Sudoku N°709

1	5	2	4	7	8	3	9	6
7	4	6	1	3	9	2	5	8
3	8	9	2	5	6	7	4	1
8	1	5	7	4	3	9	6	2
2	6	3	5	9	1	4	8	7
4	9	7	8	6	2	5	1	3
9	2	8	3	1	5	6	7	4
6	7	1	9	2	4	8	3	5
6	3	4	6	8	7	1	2	9

9	6	7	3	1	8	2	4	5
1	3	2	5	4	6	8	9	7
5	8	4	2	7	9	3	6	1
2	4	8	7	9	5	6	1	3
3	7	6	1	6	4	9	2	8
6	1	9	8	3	2	5	7	4
8	9	3	4	2	1	6	5	7
7	5	6	9	8	1	4	3	2
2	4	3	1	7	9	6	8	5

S o l u t i o n

Mots Croisés N°709

HORTICULTURE
AMOUR■REELUE
LIBERTIN■ME■
ES■RUINA■■RE
TSF■PRAIRIES
EINSTEIN■ON■
ROSSI■R■S■TI
■NE■OMERTA■V
G■ANNE■AEREE
RA■OSSEMENTS
AMEN■S■ILI■
SIROTES■EMOI

Mots Fléchés N°709

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRUE
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UND■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

FOOTBALL : CAN-2014 DAMES (PRÉPARATION) / ALGÉRIE
Les joueuses arrivent par vagues successives pour le 4^e regroupement

Les joueuses de la sélection algérienne de football ont commencé à rallier Alger dès dimanche matin, en prévision du 4^e stage destiné à préparer la CAN-2014 en Namibie, a indiqué le coach Azeddine Chih. «Certaines sont venues de Béjaïa, d'autres d'Oran, et d'autres de France» a-t-il déclaré dimanche matin à l'APS. Une des premières arrivées à l'aéroport Houari-Boumediene était Yasmine Bouferoua, la joueuse d'Issy-Les-Moulineaux, en provenance de Paris.

«Des membres de la FAF étaient présents à l'aéroport pour l'accueillir, avant de l'accompagner à Bouchaoui, où aura lieu notre regroupement», a détaillé le sélectionneur national, précisant que «les autres joueuses, comme Sabrina

Labiod et Fayrouz Benyoub (Muret), Myriam Benlazar (Toulouse) et Lydia Miraoui (Clair Grenoble) vont arriver par vagues successives, dans l'après-midi de dimanche, en provenance de Lyon et Toulouse».

Pour cette première journée du regroupement, le sélectionneur national a programmé une séance d'entraînement très légère : «Ce sera juste un décrassage, sur un terrain situé à proximité de l'hôtel, et qui débutera en toute fin de journée, après l'arrivée de l'ensemble des joueuses» a-t-il affirmé.

Pendant la CAN-2014 (11 - 25 octobre, en Namibie) l'Algérie évoluera dans le Groupe «B», en compagnie du Ghana, du Cameroun et de l'Afrique du Sud.

EQUITATION
Initiative à Saïda pour encourager les enfants à pratiquer les sports équestres

La ligue de wilaya de Saida des sports équestres a procédé à une campagne de sensibilisation pour encourager les enfants à pratiquer cette discipline, a-t-on appris auprès de son secrétaire général.

M. Kadi Mohamed a indiqué, dans ce sens à l'APS, que la ligue a acquis six jeunes étalons pour apprendre aux enfants les techniques de ces sports et les entraîner à monter sur un cheval.

Dans une première étape, une vingtaine d'enfants suivent des entraînements au nouveau du centre équestre de la commune d'Aïn Lahdjar. Ce centre, qui s'étend sur une superficie de 22 hectares, dispose d'une piste de course de chevaux, d'un terrain de saut d'obstacles, d'une station d'insémination artificielle équine, en attendant la réalisation d'une école d'équitation, a-t-il ajouté.

La wilaya, réputée par les sports équestres, compte près de 1 300 têtes équines.

APS

La presse algérienne encense Gourcuff après sa première réussie en Ethiopie

La presse algérienne a été unanime dimanche à saluer la victoire de son équipe nationale ramenée la veille d'Addis-Abeba face à l'Ethiopie (2-1) pour l'entrée en lice des deux équipes dans les éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), qualifiant de «réussie» la première sortie de l'entraîneur français, Christian Gourcuff aux commandes techniques de Verts.

Succédant au Bosnien, Vahid Halilhodzic, qui n'a pas voulu prolonger son contrat après avoir conduit l'Algérie aux huitièmes de finale du Mondial brésilien pour la première fois de son histoire, l'ex-entraîneur de Lorient (Ligue 1, France) aura surtout convaincu pour sa première à la tête d'une sélection, par son sens tactique ayant ainsi permis aux coéquipiers de l'excellent Yacine Brahimi de frapper d'entrée.

C'est ce que traduisent les propos du président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, rapportés par les envoyés spéciaux des médias algériens à la capitale éthiopienne.

«Gourcuff» convainc, titre «El Khabar» quotidien arabophone, «imité» par le «Buteur» quotidien sportif francophone, qui a, lui, titré «une première réussie pour Gourcuff». Outre la victoire, c'est surtout la manière de jouer du Club Algérie qui a plu à plus d'un parmi les médias algériens. Le fait d'avoir évolué dans des conditions climatiques difficiles et sur un terrain en piteux état, n'a pas pour autant influencé sur le rendement des protégés de Gourcuff, font remarquer plusieurs journaux.

«Les Verts rassurent et assurent», titre par exemple «El Watan», alors qu'«Echourouk» jubile et vante les joueurs de l'équipe nationale qui «se sont illustrés sur la corne africaine».

Mais le nouvel entraîneur national ne veut pas céder vite à l'euphorie. «La vic-



toire fut difficile à arracher, et le prochain match contre le Mali sera plus difficile», avertit d'ores et déjà le technicien breton, dans des propos rapportés par «Echourouk».

Les coéquipiers du gardien de but Rais M'Bolhi, «qui s'impose comme titulaire à part entière dans le onze algérien», selon la même publication, n'auront pas de temps de répit. Ils accueilleront le Mali mercredi (20h30) à Blida pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires (Groupe B). Une aubaine pour les Verts afin de confirmer leur nette progression, après s'être montrés «costauds» en Ethiopie».

PUBLICITE

FOOTBALL : CAN-2014 DAMES (PRÉPARATION) / ALGÉRIE :

Les joueuses arrivent par vagues successives pour le 4^e regroupement



Houari-Boumediene était Yasmine Bouferoua, la joueuse d'Issy-Les-Moulineaux, en provenance de Paris».

«Des membres de la FAF étaient présents à l'aéroport pour l'accueillir, avant de l'accompagner à Bouchaoui, où aura lieu notre regroupement» a détaillé le sélectionneur national, précisant que «des autres joueuses, comme Sabrina Labiod et Fayrouz Benyoub (Muret), Myriam Benlazar (Toulouse) et Lydia Miraoui (Clair Grenoble) vont arriver par vagues successives, dans l'après-midi de dimanche, en provenance de Lyon et Toulouse». Pour cette première journée du regroupement, le sélectionneur national a programmé une séance d'entraînement très légère : «Ce sera juste un décrassage, sur un terrain situé à proximité de l'hôtel, et qui débutera en toute fin de journée, après l'arrivée de l'ensemble des joueuses» a-t-il affirmé. Pendant la CAN-2014 (11 - 25 octobre, en Namibie) l'Algérie évoluera dans le Groupe «B», en compagnie du Ghana, du Cameroun et de l'Afrique du Sud.

Les joueuses de la sélection algérienne de football ont commencé à rallier Alger dès dimanche matin, en prévision du 4^e stage destiné à préparer la CAN-2014 en Namibie, a indiqué le coach Azeddine Chih.

«Certaines sont venues de Béjaïa, d'autres d'Oran, et d'autres de France» a-t-il déclaré dimanche matin à l'APS. Une des premières arrivées à l'aéroport

APS

PREMIÈRE VICTOIRE DES VERTS
ET CONFiance RETROUVÉE

Place à la préparation du match contre le Mali

Avec le rajeunissement de l'équipe et la venue de nouveaux joueurs --le dernier en date est l'arrière-droit de Lyon, Mehdi Zeffane (22 ans), les Verts ont confirmé leur statut de mondialiste en réussissant une victoire nette en déplacement samedi dernier à Addis Abeba face à l'Ethiopie pour le compte de la première journée du groupe « B » des éliminatoires de la CAN 2015.



Said Ben

La confiance ainsi retrouvée, les Verts se concentrent désormais sur leur prochain match contre le Mali prévu mercredi prochain.

Il faut reconnaître que l'équipe éthiopienne est bien modeste comparée à celle algérien ou malienne.

Et c'est justement pourquoi le prochain match des Verts serait la vraie référence pour le nouveau coach de la sélection algérienne le Français Christian Gourcuff.

Le coach du Mali Henry Kasperczak est un routinier des pays africains et il connaît très bien le football algérien.

Sur le plan de l'effectif malien, le sélectionneur franco-polonais du Mali, Henry Kasperczak, a, d'ailleurs choisi des joueurs bien rodés sur le plan continental dans sa liste des 23 pour les deux matchs celui du Malaxwi, hier au moment où on mettait sous presse à Bamako et celui de mercredi prochain face à l'Algérie. Ainsi, on notera la présence du gardien de but, Germain Berthé, (Onze Créateurs) qui est l'unique joueur évoluant dans le championnat du Mali contre 22 exerçant à l'étranger dont le néophyte Alassane Tambe (Courtrai-Belgique).

On notera également la présence des stars de l'équipe à l'instar du capitaine Seydou Keita (AS Rome), Mustapha Yatabaré (Guingamp) et Cheick Tidiane Diabaté (Bordeaux). De plus le sélectionneur Kasperczak a rappelé en sélection des Anglais du Mali Samba Diakité (Al Ettihad-Arabie saoudite), Bakaye Traoré (Bursaspor), Oumar Sissoko (Ajaccio) et Mohamed Traoré (El Merreikh-Soudan).

C'est dire que sur le plan individuel autant que sur le plan collectif cette équipe malienne est largement supérieure à la sélection éthiopienne d'où le caractère « spécial » de ce match d'autant que les Maliens ont une revanche à prendre sur les Verts qui les ont écarté de la

dernière phase finale du Mondial au Brésil. Il est vrai que les Verts sous Gourcuff ont encore une grande marge de progression en vue des prochaines échéances, et contre le Mali mercredi prochain serait un test important pour déterminer la suite du parcours des Verts dans ce groupe « B » des éliminatoires de la CAN 2015. Après leur première victoire samedi dernier face à l'Ethiopie en déplacement, il reste aux joueurs du coach Gourcuff à confirmer maintenant tout leur potentiel lors des matches à venir des éliminatoires de la coupe d'Afrique, à commencer par cette sortie face au Mali, mercredi prochain à Blida pour le compte de la 2e journée du groupe B.

Une confirmation qui concerne aussi Christian Gourcuff, lequel n'est qu'au début de son expérience algérienne et africaine et sait pertinemment qu'un gros travail reste à accomplir pour améliorer ce groupe en sachant, cependant, qu'il a la confiance et le soutien des joueurs et du patron de la FAF.



Soudani marque son 12e but et rejoint Slimani au classement

L'attaquant Hilal Soudani a inscrit son 12e but sous les couleurs de la sélection algérienne lors de la victoire sur le terrain de l'Ethiopie samedi pour le compte de la première journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique Maroc-2015 (Groupe B). Il rejoint ainsi son coéquipier Islam Slimani au classement des meilleurs buteurs actuels des Verts. Le joueur de Dynamo Zagreb, champion de Croatie en titre, a ouvert la marque à la 34e minute de jeu au prix d'un centre-tir dévié par un joueur adverse pour atterrir dans les filets des « Walaya ».

Il s'agit du 25e match de l'ancien buteur de l'ASO Chlef (Ligue 1, Algérie) en équipe nationale, à laquelle il avait été convoqué pour la première fois en juin 2011 face au Maroc (défaite 4-0 à Marrakech) dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2012.

Soudani, qui bouclera ses 27 ans le 25 novembre prochain, était resté muet lors du dernier Mondial brésilien au cours duquel la sélection algérienne avait atteint pour la première fois de son histoire les huitièmes de finale, avec à son actif sept buts inscrits.

La dernière réalisation du joueur avec les Verts remonte au 4 juin dernier face à la Roumanie (victoire 2-1) dans un match amical disputé en Suisse, quelques jours avant le départ de la sélection nationale pour le Brésil. À l'issue de la rencontre contre l'Ethiopie, Soudani a mis en exergue, dans une déclaration à l'APS, l'état d'esprit de ses coéquipiers qui a été, selon lui, déterminant dans cette entrée en matière réussie des Verts.

«Nous n'avons pas été prétentieux après avoir participé à la coupe du Monde au Brésil, la preuve, nous sommes venus gagner ici en Ethiopie. Désormais, tout va changer, jouer en Afrique c'est autre chose», a-t-il dit.

Grâce à sa belle prestation samedi, Soudani confirme aussi sa forme éblouissante en ce début de saison, lui, qui comptabilise déjà cinq réalisations dans son compteur but et autant de passes décisives avec son club.

PUBLICITE

COURTOIS : « Je signerai un nouveau contrat »

L'ex portier de l'Atletico Madrid va prochainement prolonger son contrat avec Chelsea.

Courtois, actuellement sous contrat jusqu'en juin 2016, devrait renouveler jusqu'en juin 2019 et doubler ainsi son salaire. « Ce n'est pas encore signé, je suis avec l'équipe nationale en ce moment, mais à mon retour je signerai probablement un nouveau contrat », a-t-il confié sur Skysports.



DI MARIA 5 millions pour un Ballon d'or !

Transféré à Manchester United cet été, Angel Di Maria disposerait d'une surprise option inscrite sur son contrat : s'il venait à remporter le Ballon d'Or sous les couleurs des Red Devils, le Real Madrid recevrait un bonus non négligeable. Bien qu'Angel Di Maria ne souhaitait pas quitter le Real Madrid lors du dernier mercato estival, la direction du

club madrilène est parvenue à se débarrasser de l'Argentin pour combler ses caisses et le dernier transfert de James Rodriguez. Le nouveau joueur de Manchester United a d'ailleurs tout récemment tenu à réaffirmer que les Merengue l'ont bel et bien poussé vers la sortie.

« JE N'AI JAMAIS DIT QUE JE VOULAISS QUITTER LE REAL MADRID »

« Je le répète, je n'ai jamais dit que je voulais quitter le Real Madrid. Je ne l'ai jamais souhaité, mais il fallait que j'aille voir ailleurs car on ne voulait plus de moi. Ils peuvent dire ce qu'ils veulent sur moi, mais les 75 millions d'euros de mon transfert ont fait du bien aux finances du Real Madrid. Ils ont récupéré l'argent qu'ils ont dépensé cet été », a confié le joueur. Malgré ce froid glacial entre la Casa Bianca et l'Argentin, le club de Florentino Pérez pourrait toujours profiter d'Angel Di Maria... En effet, lors des négociations avec Manchester United, les dirigeants ibériques auraient négocié une clause pas vraiment ordinaire... »

UNE CLAUSE INSÉRÉE PAR LE REAL MADRID

À en croire les dernières informations du tabloïd The Daily Telegraph, si Angel Di Maria venait à remporter le Ballon d'Or sous le maillot de Manchester United, un joli bonus de 5M€ viendrait renflouer les caisses madrilènes. « Manchester United devra payer un supplément de 5M€ au Real Madrid si

Angel Di Maria remporte le Ballon d'Or - prix décerné au meilleur joueur du monde - chez les Red Devils. Un bonus inhabituel qui vient s'ajouter à une série de bonus et à l'indemnité record de 75M€ du transfert. Cette clause supplémentaire a été incluse par le Real Madrid lors des négociations avec Manchester

United. Les Red Devils n'ont aucun problème avec cela, ils sont même confiants, ils voient Angel Di Maria remporter le Ballon d'Or à l'avenir », peut-on notamment lire dans les colonnes du média britannique.

Higuain bientôt en Premier League ?

L'attaquant international argentin de Naples, Gonzalo Higuain (26 ans, sous contrat jusqu'en juin 2018), pourrait découvrir la Premier League prochainement. Les tabloïds anglais rapportent que Manchester City envisagerait de recruter l'ancien buteur du Real Madrid à l'avenir. Le Champion d'Angleterre en titre pourrait transmettre une offre de 50 millions d'euros aux dirigeants napolitains. Pour rappel, le club italien avait acheté Higuain 37 millions d'euros durant l'été 2013.



Shaqiri parti pour prolonger ?

Un temps pressenti sur le départ lors du dernier mercato estival, le jeune milieu offensif Xherdan Shaqiri est finalement resté du côté du Bayern Munich. Interrogé à propos de l'intérêt de Liverpool par les journalistes de la SkySports, l'international suisse a soufflé que les dirigeants munichois comptaient sur lui et n'avaient pas souhaité donné suite aux avances des Reds. Mieux, le joueur envisage de prolonger son contrat.

« Liverpool avait fait une offre pour moi avant la Coupe du Monde mais le Bayern avait rapidement stoppé leurs assauts. Ils m'avaient prévenu : « On ne te vendra pas ». Je vais prendre une décision pendant la pause d'hiver. Mon contrat court jusqu'en 2016 et je pourrais aussi envisager de l'étendre. »

Llorente scelle son avenir

L'attaquant international espagnol de la Juventus Turin, Fernando Llorente (29 ans), a confié qu'il ne voulait pas revenir en Espagne. « Pour le moment, je suis très heureux à Turin, a-t-il confié à la presse transalpine. Dans le futur, on ne sait pas ce qui peut arriver, mais, pour l'instant, je n'ai aucune envie de quitter la Juve ».

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'INVESTISSEMENT
M. Sellal à Tunis



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, prendra part aujourd'hui à Tunis à la Conférence internationale sur l'investissement à l'invitation de son homologue tunisien, Mehdi Jomaa, indique dimanche un communiqué des services du Premier ministre.

M. Sellal sera accompagné par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, ajoute-t-on de même source.

M. Belaïz prend part à une réunion ministérielle à Doha

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, M. Tayeb Belaïz prendra part, aujourd'hui à Doha (Qatar), à une réunion regroupant des ministres arabes de l'Intérieur, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

M. Belaïz sera accompagné d'une délégation de haut niveau à cette réunion qui regroupera également les ministres de l'Intérieur de Tunisie, du Maroc, du Liban, de Jordanie, de Bahreïn et du Qatar, a précisé la même source.

JOURNALISME

Réception des dossiers pour l'octroi de la carte provisoire

La commission provisoire chargée de l'identification des journalistes professionnels informe l'ensemble des journalistes de différents médias nationaux (publics et privés) qu'elle a procédé à la réception en son siège des dossiers pour l'octroi de la carte provisoire. Le dossier à fournir comprend une demande manuscrite, deux photographies, un extrait de naissance n°12, une attestation ou certificat de résidence et une justification de relation de travail liant le journaliste à son employeur (contrat de travail) précise la commission dans un communiqué dont une copie est parvenue dimanche à l'APS. Pour ce qui est du journaliste indépendant, il doit fournir le numéro d'identification fiscale ou toute autre justification attestant qu'il s'agit de sa profession principale, régulière et tributaire.

● La commission a été installée le 22 juillet 2014 à

HADJ - DÉPARTS

Départ du premier vol d'Algérie à destination des Lieux saints de l'Islam



Le premier groupe de hadjis à destination des Lieux saints de l'Islam s'est envolé hier matin de l'aéroport international «Ahmed Ben Bella» d'Oran.

Le directeur de l'Office national du hajj et de la Omra, cheikh Barbara a assisté au départ de ce premier vol au niveau national qui concerne 256 passagers (hommes et femmes) parmi eux les encadrants de la délégation algérienne. Ce vol a pris le départ à 9 heures du matin à des-

tination de l'aéroport de Médine (Arabie Saoudite), selon le directeur régional de la compagnie «Air Algérie» qui a indiqué à l'APS qu'un plan judiciaire a été mis au point et toutes les conditions sont réunies pour l'organisation de l'ensemble des vols de hadj et éviter les retards de départs.

Pour ce qui est du programme des vols de la saison du hadj en partance de l'aéroport international d'Oran, M. Fouad Chentouf a souligné que 27 vols sont prévus, soit un

ajout de trois vols par rapport à la saison précédente.

Ce nombre de vols à partir de l'aéroport «Ahmed Ben Bella» concerne les hadjis de 12 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays dont 3 vols pour Bechar et 3 autres pour Adrar.

Selon le responsable, les hadjis de ces deux wilayas du sud seront pris en charge en leur assurant un vol vers l'aéroport d'Oran le même jour de leur départ vers les Lieux saints de l'Islam en guise de contribution d'Air Algérie.

EMIGRATION
Arrestation de 17 candidats à l'émigration clandestine au large des côtes de Annaba (MDN)

Les Gardes-côtes de la wilaya de Jijel ont intercepté vendredi 17 candidats à l'immigration clandestine au large des côtes de Annaba, indique dimanche le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre du contrôle des eaux territoriales, le Groupement Territorial des Gardes-Côtes de la wilaya de Jijel, relevant de la Façade Maritime Est/5ème Région Militaire a réussi, le 05 septembre 2014, à 02h45, à intercepter une embarcation avec à son bord dix-sept (17) candidats à l'émigration clandestine, et ce, à 08 miles au Nord de Ras El Hamra à Annaba», précise la même source qui ajoute qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce fait.

COMMUNICATION

ALGÉRIE - MAURITANIE

Signature d'une convention de coopération entre l'APS et l'AMI

L'Agence d'information nationale (APS) et l'Agence mauritanienne d'information (AMI) ont signé dimanche à Alger une convention pour le développement de leur coopération dans tous les domaines.

La convention a été signée par les directeurs généraux de l'APS Abdelhamid Kache et de l'AMI Yerba Ould Sghair, au siège de l'APS. Dans une déclaration à l'APS à l'issue de la cérémonie de signature, M. Sghair a précisé que la convention prévoyait «l'actualisation et l'élargissement de l'accord existant entre les deux ins-

titutions à tous les domaines imposés par les développements techniques et technologiques dans le monde».

Le directeur général de l'AMI a estimé que l'APS était une agence «pionnière, développée», ajoutant que son agence pourra «profiter» de son expérience.

Concernant les perspectives de la coopération maghrébine (entre les agences de presse), M. Sghair a indiqué que l'AMI «est prête à coopérer avec toutes les agences maghrébinnes en dépit de certains obstacles qui seront aplatis grâce à la volonté de ces

institutions de développer la coopération entre elles».

Il a en outre indiqué que l'AMI «est une agence publique (...) qui traite l'information avec professionnalisme». «Il est illégitime et inacceptable de prendre une information qui concerne par exemple l'Algérie de l'agence d'information française ou allemande», soulignant qu'il «y a des problèmes auxquels nous sommes confrontés en tant que pays comme le terrorisme et la sécurité, nous les appréhendons suivant les principes de fraternité et les positions diplomatiques qui régis-



sent nos relations dans le traitement de nos informations», a-t-il précisé. M. Sghair a visité les différents services de l'APS où des explications lui ont été données sur le fonctionnement de l'agence et les étapes franchies depuis sa création en 1961.

Décès du journaliste de la Radio Chaîne 3 Mustapha Abdessadok

► Condoléances du ministre de la Communication

Le journaliste de la Radio algérienne Chaîne 3, Mustapha Abdessadok, est décédé dimanche matin à l'âge de 62 ans suite à un malaise qu'il a eu sur le lieu de travail, a-t-on appris auprès de la Radio. Né le 25 janvier 1952 à Mostaganem, Abdessadok a débuté sa carrière au sein de la Radio en 1977. Le défunt a occupé plusieurs postes au sein de la Radio nationale. Il était notamment connu pour la revue de presse qu'il présentait quotidiennement depuis les années 1990.

● Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a adressé un message de condoléances «les plus attristées» à la famille du défunt et à ses collègues. «Profondément touché par le décès de Mustapha Abdessadok journaliste de la Radio algérienne Chaîne 3, M. Hamid Grine présente ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt, à ses collègues et les assure de sa profonde compassion», lit-on dans le message.

Alger par le ministre de la Communication, Hamid Grine, rappelle-t-on. Elle est composée de treize (13) membres, dont onze (11) journalistes issus des secteurs privé et public. Elle a pour mission technique de recenser l'ensemble des journalistes professionnels en vue de la délivrance de la carte de journaliste professionnel. M. Grine avait indiqué que la commission a une tache «strictement technique», qui consistera à recenser les journalistes professionnels en se basant sur les dispositions de la loi organique relative à l'information, précisant qu'elle avait une durée d'une année pour accomplir sa mission. Cette commission est «un préalable à la constitution de la commission (permanente) chargée de délivrer la carte nationale du journaliste professionnel, de l'autorité de régulation de la presse écrite et du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie», avait-il expliqué. APS